

NUMERO 8901

LUNDI 30 Mars 2015

150 FCFA

Le Premier ministre préside la cérémonie de lancement de la 1ère édition du Festival du Gulmu, à Makalondi

P.3

A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit un émissaire du Président malien, et un envoyé spécial du Roi d'Arabie Saoudite

Le Président de la République, Chef de l'Etat SE. Issoufou Mahamadou a reçu en audience, samedi dans l'après midi, M. Hamadou Konaté, ministre malien de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du Nord. Ce dernier était porteur d'un message ''d'amitié, de fraternité et de grande camaraderie'' du Président malien Ibrahim Boubacar Keita à son homologue nigérien Issoufou Mahamadou.

Cette rencontre a été l'occasion pour l'émissaire malien d'échanger avec le Chef de l'Etat sur plusieurs questions d'intérêt commun entre les deux pays. ''J'ai porté au Président Issoufou, le message de remerciement pour le rôle que le Niger a joué dans la lutte contre l'occupation de notre pays mais aussi dans la quête de la paix et sa consolidation''. Le ministre Hamadou Konaté a aussi remercié le gouvernement nigérien pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité que les ressortissants et refugiés maliens bénéficient au Niger. ''Mes compatriotes m'ont confié qu'ils se sentent bien ici au Niger, qu'ils se sentent comme chez eux'' a-t-il déclaré.



Kader Amadou ONEP

Le Chef de l'Etat avec le ministre malien de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord



Aboubacar Abzo ONEP

Le Chef de l'Etat avec l'envoyé spécial du Roi d'Arabie Saoudite (2ème à partir de la gauche)

Le ministre malien a dit son espoir quand à l'aboutissement du processus de paix en cours dans son pays. ''J'y crois fermement, je sais qu'on va sortir très bientôt de cette situation grâce à l'effort conjugué de tous les amis du Mali parmi lesquels le Niger. Une fois que nous sortirons de cette situation, le meilleur indicateur sera le retour de nos compatriotes chez nous'', a-t-il confié. Notons que durant son séjour, le ministre Hamadou Konaté a eu des rencontres avec la communauté malienne vivant au Niger.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, M. Hassoumi Massoudou et de l'ambassadeur du Mali au Niger.

La veille, ce vendredi dernier, le Chef de l'Etat, SE Issoufou Mahamadou s'était entretenu avec le vice-ministre de la défense du Royaume d'Arabie Saoudite, M. Muhammad Abdallah Al- Aysh, envoyé spécial du Roi Salman Bin Abdul Aziz Al Saoud. M Al-Aysh a indiqué avoir évoqué plusieurs sujets relatifs à la coopération entre son pays et le Niger ajoutant que les relations déjà séculaires se sont renforcées au fil des années notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Le vice-ministre l'a illustré en soulignant que le Niger a activement participé, aux côtés du Royaume d'Arabie Saoudite et bien d'autres pays, à la libération du Koweït en 1990. Soulignant que les relations bilatérales sont au beau-fixe, M. Al-Aysh a réaffirmé la disponibilité de son pays à coopérer dans tous les domaines pour renforcer ses relations avec le Niger et tout particulièrement dans le domaine de la défense et de la sécurité.

L'audience entre le Président Issoufou Mahamadou et l'envoyé spécial du Roi Salman d'Arabie Saoudite s'est déroulée en présence du ministre de la Défense nationale, M Karidio Mahamadou.

Siradji Sanda et Zabeirou Moussa

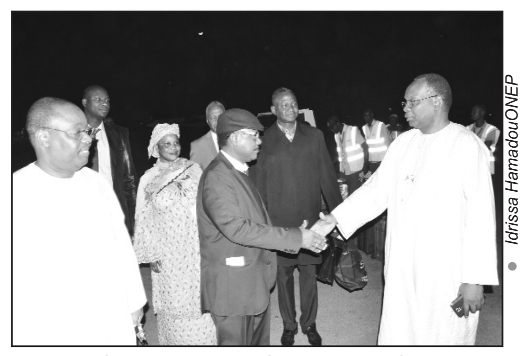
● 132ème assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP) à Hanoï (Vietnam)

SE. Amadou Salifou y prend part

Le Président de l'Assemblée nationale SEM. Amadou Salifou a quitté Niamey, le 26 mars dernier pour Hanoï au Vietnam où, il prendra prend part à la 132ème Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), apprend-on d'un communiqué du secrétariat général de l'Assemblée nationale. Cette instance se déroulera du 26 mars au 3 avril prochain.

SE. Amadou Salifou est à la tête d'une délégation composée des députés membres du Groupe national nigérien de l'Union Interparlementaire (UIP). Il s'agit notamment de Mme Animatou Habibou, Vice-présidente du groupe, M. Laoual Amadou Maïzoumbou, Trésorier du groupe, Mme Aoua Ibro, Trésorière adjointe du groupe, M. Daouda Nouhou, Rapporteur du groupe et M. Samaïla Ali, membre du groupe. En plus de ces députés nationaux, la délégation comprend aussi M. Abdou Garba, directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Boubacar Sabo, conseiller spécial du Président de l'Assemblée nationale, M. Laouali Ibrahim, conseiller technique du Groupe national de l'UIP et M. Alio Issa, secrétaire général de la délégation du Groupe national de l'UIP.

● **Siradji Sanda**



Idrissa HamadouONEP

Le président de l'Assemblée nationale salué par le 1er vice-président à son départ

● Assemblée Nationale/Interpellation

Le ministre Abdou Mani apporte des éclaircissements sur les activités de SONITEL et de SAHELCOM

Les députés ont consacré la séance plénière de samedi dernier à exercer leur prérogative de contrôle de l'action gouvernementale à travers une question d'actualité posée par le député national Ousmane Malam Issa, au ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, sur la situation des sociétés de téléphonie au Niger. Au cours des travaux dirigés par le premier vice-président de l'Assemblée Nationale, M. Mamadou Daouda Marthé.

Le ministre Abdou Mani a ainsi répondu à la sollicitation de l'Assemblée en répondant à la fois aux questions du député interpellateur, et à l'ensemble des préoccupations soulevées par le débat qui s'en est suivi, durant lequel chacun des groupes parlementaires à eu un temps équitable de parole.

Les questions posées tout comme les débats ont tourné autour des points comme le bilan financier et social de SONITEL et de SAHELCOM après leur nationalisation, la situation des investissements dans ces deux sociétés de 2012 à aujourd'hui ; les perspectives se dessinent-elles sur l'avenir de ces deux sociétés, le bilan de l'installation et l'opérationnalisation de la fibre optique au Niger; le respect des cahiers de charges notamment en termes d'investissement par les opérateurs privés de téléphonie ; ainsi que la suite donnée aux pénalités infligées aux opérateurs économiques par l'ARTP de 2012 à 2014 ; les impacts de la délocalisation des métiers et de l'externalisation d'une partie des activités de certains opérateurs de téléphonie sur les conditions des travailleurs, etc. **(Nous y reviendrons)**



Idrissa HamadouONEP

Le 1er vice-président dirigeant la séance plénière

● Rencontre entre le ministre du Plan et les chefs de file des Partenaires Techniques et Financiers

Le Processus d'élaboration de la vision Niger-2035 au centre des échanges

Dans le cadre de la vision intitulée la stratégie de développement et de croissance inclusive, SDDCI-Niger-2035, le ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, M. Amadou Boubacar Cissé, a rencontré vendredi dernier, dans la salle de réunion dudit ministère, les chefs de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cette rencontre s'est tenue en présence des membres du gouvernement et les cadres du ministère du Plan. Elle a pour objectif de permettre aux acteurs d'échanger sur cette vision Niger-2035.

En réalité, selon le ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, il s'agit d'une première dans notre pays qu'un gouvernement entreprend un projet sur un horizon à long terme de près de 20 ans. Ce qui montre la volonté a-t-il dit, des autorités de la 7ème République de se préoccuper du développement au delà des mandats électives, pour réellement se poser des questions sur le devenir de notre pays à l'horizon d'une génération. M. Amadou Boubacar Cissé a rappelé par la suite que de par sa position géographique, notre pays fait face à des multiples défis notamment son immensité territoriale, la situation désertique auxquelles s'ajoutent des questions d'insécurité, de changement climatique et démographique.

Pour toutes ces raisons, le ministre d'Etat a estimé que pour une solution durable des problèmes de pauvreté, il faut mesurer les efforts réalisés, s'interroger sur les résultats des pouvoirs publics pour voir quelle rupture faut-il apporter pour que le pays puisse évoluer dans le sens favorable et le bien-être de la population. Il s'agit, poursuit-il, pour le gouvernement de réfléchir avec les experts du monde économique pour qu'ensemble le Niger trouve des solutions utiles mais aussi une opportunité. Cette rencontre a été pour les membres du gouvernement, une occasion d'être éclairé grâce à l'expérience des experts sur le type de scenario du développement. ''C'est dans cette optique que le gouvernement est en train d'essayer de valider les différentes hypothèses par l'entremise des différents ministères qui sont les promoteurs du développement mais aussi dans un second moment élaborer d'autres hypothèses grâce aux différentes consultations que le gouvernement effectuera avec toutes les parties prenantes notamment la société civile, les acteurs économiques, les parties politiques, les parlementaires et le monde religieux pour que tout le monde comprenne que cette démarche vise uniquement à régler le problème du développement de notre pays'' a expliqué le ministre Cissé.



Idrissa HamadouONEP

Une vue des participants à la rencontre

Cette discussion qui vient de commencer continuera selon le ministre d'Etat au Plan, jusqu'en juillet 2015 pour aboutir un contenu valable. La communication se fera progressivement. ''Il faut aussi arriver à changer des stratégies, à changer d'échelle de développement tel qu'il se pratique aujourd'hui si l'on veut résoudre le problème de pauvreté, de démographie, de sécurité ou de développement de notre pays'' a-t-il indiqué.

Auparavant, le représentant de chef des PTF, M. Hassan A. Tuluy a précisé que l'objectif pour les PTF à travers cette rencontre, est d'être à l'écoute des différentes institutions et des injonctions des différentes administrations pour qu'ensemble faire un état de lieu, voir le niveau d'avancement et dégager ce qui est souhaitable de faire pour accompagner cette vision Niger-2035. Dans l'ensemble, il a estimé que la réunion s'est déroulée dans la franchise grâce à la disponibilité des acteurs. Il a souligné la nécessité de sécuriser le monde rural et de promouvoir aussi les emplois. Le Haut Commissaire à l'Initiative 3N, M. Amadou Alahouri a indiqué que ce processus est d'une importance capitale pour l'avenir du Niger, compte tenu de son contexte. « Il nous faut un choix consensuel à long terme qui transcende toute autre considération et que cet exerce soit le plus participatif possible permettant à notre pays de faire face à ses multiples défis» a-t-il déclaré.

Mamane Abdoulaye

● *Le Premier ministre préside la cérémonie de lancement de la 1ère édition du Festival du Gulmu, à Makalondi*

Valorisation du patrimoine culturel du Liptako Gourma

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, SE Brigi Rafini a présidé, samedi dernier, dans la Commune rurale de Makalondi, région de Tillabéri, la cérémonie du lancement de la 1ère édition du Festival du Gulmu. C'était en présence du ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs M. Ousmane Abdou, des députés nationaux, des membres du gouvernement, du gouverneur de la région de Tillabéri, des chefs coutumiers et religieux et de plusieurs personnalités. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance de fête sous l'acclamation du public.



Ado Youssouf/ONEP

Démonstration de la danse traditionnelle gourmantché

Le Chef du gouvernement a été accueilli à partir du village de Kobagué par le gouverneur de la région de Tillabéri Djabiri Hassimiou entouré de ses proches collaborateurs. Le Festival du Gulmu se veut un cadre d'échange et d'expression des valeurs culturelles des populations de la région du Liptako Gourma qui sont essentiellement composées de Peulhs, de Gourmantché, de Djerma, de Haoussa, et de Touareg. C'est une initiative de la commune rurale de Makalondi afin d'offrir à Gulmu un festival à l'image du festival de l'Aïr et autres, pour permettre aux populations du Gulmu de montrer leurs richesses et leurs valeurs culturelles.



Ado Youssouf/ONEP

M. Brigi Rafini au lancement du festival

Au regard de l'intérêt que les populations accordent à cette rencontre culturelle, la manifestation a drainé une marrée humaine exceptionnelle. C'était l'occasion pour les populations de témoigner leur reconnaissance au chef du gouvernement et au Président de la République qui ont soutenu et accompagné la 1ère édition du Festival du Gulmu, un événement qui favorise l'unité nationale et la cohésion sociale. En effet, les populations de Gulmu vivent en parfaite symbiose et s'investissent davantage pour préserver cet acquis cher aux autorités nigériennes.

En s'adressant au public, le Premier ministre chef du gouvernement a d'abord transmis les salutations fraternelles et chaleureuses du Président de la République SE Issoufou Mahamadou et du gouvernement. Il s'est réjoui de cette belle initiative du festival du Gulmu qui cadre avec la politique de l'Etat en matière de promotion culturelle, la cohésion sociale et de l'unité nationale. Il devait par la suite réaffirmer le soutien des plus hautes autorités aux festivaliers.

Le chef du gouvernement a rassuré que le gouvernement accompagnera également les prochaines éditions de ce festival. Le Premier ministre a exprimé toute sa satisfaction de la cohésion sociale qui existe entre les confessions. Au cours de la fatiha de l'ouverture de la cérémonie, les musulmans et les chrétiens ont chacun et ensemble dit une fatiha pour la paix dans notre pays et que la fête se déroule dans les meilleures conditions. Ce comportement a impressionné le Premier ministre qui a estimé qu'une telle attitude est de nature à rassurer les populations et les autorités de la cohésion qui règne entre les différentes communautés du terroir. « Nous ne voyons pas la différence entre les groupes ethniques au niveau de cette localité, nous avons du mal à distinguer les uns des autres, les populations vivent en parfaite symbiose et dans l'unité, et tous font un. C'est une leçon que nous venons d'apprendre ici à Makalondi et nous félicitons toutes les communautés qui vivent en paix et en symbiose » a conclu SE Brigi Rafini.

Dans le discours du lancement qu'il a prononcé, le ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs M. Ousmane Abdou a indiqué que la célébration du festival du Gulmu de Makalondi est un événement culturel de premier plan attendu avec engouement et fierté par les fils et filles du Liptako. Ce festival contribue au brassage des communautés, à leur divertissement et favorise la transmission de messages de paix, de cohésion et de tolérance, bref tous les vecteurs qui concourent à l'épanouissement des hommes et des femmes dans leur cadre de vie.

«Mon département ministériel qui œuvre sans discontinuer pour la promotion et la valorisation du patrimoine culturel, comptera dès lors le Festival du Gulmu de Makalondi , au titre des festivals qui font la fierté de notre pays le Niger, aux côtés du Festival de l'Aïr, celui de la Concorde et de la Cohésion Sociale d'Illéla, du Festival du Manga de Chétimari, du Hotungo de Bangui et bien d'autres » a souligné le ministre de la Culture. Pour sa part, le maire de la Commune rurale de Makalondi M. Diara Banyoua a remercié le Chef du gouvernement pour son appui inestimable qui a contribué à l'organisation de cet événement. Sur un tout autre plan, la cérémonie a été riche en démonstration culturelle.

Danses traditionnelles, scènes de magie par les grands maîtres Gourmantché ont agrémenté le lancement du festival du Gulmu. Ce qui a beaucoup impressionné le public. Avant de quitter la Commune rurale de Makalondi, le chef du gouvernement SE Brigi Rafini s'est rendu au Poste de Contrôle Frontalier de Makalondi inauguré, jeudi dernier par le ministre des Transports. Le Premier ministre, SE Brigi Rafini qu'accompagne une forte délégation a visité les locaux du poste. Il a, à cette occasion présenté ses encouragements au personnel. Le Chef du gouvernement a aussi reçu d'amples explications de la part des responsables dudit Poste concernant son fonctionnement.

● **Laouali Souleymane, Envoyé Spécial**

● *Visite du Premier ministre Salon des Jeunes Entrepreneurs*

Engagement politique pour l'entreprenariat des jeunes

Le Premier ministre, Chef du gouvernement a effectué, samedi dernier, une visite au Hall du Palais des Congrès de Niamey où, s'est tenu le Salon des Jeunes Entrepreneurs. A son arrivée au Palais des Congrès de Niamey, Brigi Rafini a été accueilli par les membres du gouvernement et les organisateurs du Salon des Jeunes Entrepreneurs (SAJE).

A cet effet, le Chef du gouvernement a visité les stands d'exposition afin d'apprécier la créativité des jeunes nigériens qui se forcent pour relever les défis du développement dans notre pays en s'inscrivant dans la dynamique des autorités du Niger. Aussi, les organisateurs du Salon des Jeunes Entrepreneurs ont décerné des Awards 2015 à des jeunes entrepreneurs qui se sont faits distingués grâce à leur dévouement au travail. C'est le Premier ministre, chef du gouvernement qui a remis les trophées aux récipiendaires. Il s'est agi des Prix du Meilleur Jeune Entrepreneur, celui du Meilleur startup, et du prix de la Meilleure Entreprise RSE. A la fin de sa visite, le chef du gouvernement s'est dit émerveillé des initiatives des jeunes qu'il a observés au cours de son passage au niveau des différents stands. C'est une initiative qui encourage traduisant un vrai départ dans l'entreprenariat des Jeunes. Notons que le



Ado Youssouf/ONEP

Brigi Rafini visitant les stands en compagnie des organisateurs

Premier ministre est allé encourager les organisateurs du SAJE, mais aussi constater le progrès qui est entrain de s'opérer d'année en année. Il a réaffirmé sa disponibilité à accompagner et encourager ces initiatives.

● **Laouali Souleymane**







RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DU PÉTROLE

PROJET D'INTÉGRATION DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE PROGRAMME RURAL D'ACCÈS AUX SERVICES ENERGÉTIQUES DU NIGER PRASE-FEM.

TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROJET D'INTÉGRATION DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE PROGRAMME RURAL D'ACCÈS AUX SERVICES ENERGÉTIQUE PRASE/FEM

1.Contexte

Le 12 janvier 2006, les Etats Membres de la CEDEAO et de l'UEMOA ont décidé (Décision A/Déc.24/0106) de s'engager dans une politique régionale ambitieuse pour accroître l'accès de leurs populations aux services énergétiques modernes. Cette politique se fixe pour objectif, à l'horizon 2015, de permettre au moins à la moitié de la population d'accéder aux services énergétiques modernes : soit un accès - de 36 millions de foyers supplémentaires et plus de 49 000 localités supplémentaires - à des services énergétiques modernes. Ceci revient à une multiplication par quatre par rapport au nombre de personnes desservies en 2005.

Le Gouvernement du Niger, a su traduire cette ambition partagée des Etats Membres de la CEDEAO en une vision nationale avec l'appui du PNUD-PREP, à travers un programme de référence pour l'accès aux services énergétiques modernes (PRASE) adopté le 7 avril 2009 et approuvé le 04 janvier 2010 (par Décret Présidentiel n°2010-004/PRN/MME).

Le PRASE est un programme fédérateur qui s'inscrit dans la durée couvrant progressivement tout le territoire national.

Le (PRASE a démarré à travers le Projet d'Accès Aux Services Énergétiques (PASE) de la facilité énergie de l'Union Européenne ainsi que du projet de Réduction des gaz à effet de dans la commune rurale de Safo.

Le Niger a obtenu le financement du projet de Réduction des gaz à effet de serre FEM/GEF .

Ce projet vise à prendre en compte la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la réalisation du Programme national de Référence d'Accès aux Services Energétiques modernes (PRASE) au Niger.

Le projet va contribuer à la promotion des énergies propres et éviter l'émission de gaz à effet de serre. Il sera réalisé à travers les composantes suivantes :

1. Renforcement des capacités institutionnelles en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du programme national d'accès aux services énergétiques modernes ;
2. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures collectives décentralisées (santé, éducation, eau, etc.) ;
3. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures productives (agriculture, plates forme multifonctionnelles);
4. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques domestiques ;
5. Capitalisation et consolidation de la capacité et des acquis des acteurs en matière d'émission de gaz à effet de serre ;
6. Gestion du projet.

2. COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE EXIGÉES

a. Qualifications des candidats retenus

- Les consultants seront sélectionnés de manière à ce que l'équipe dispose des compétences maximales dans les domaines suivants :
- Avoir une bonne connaissance de la problématique d'accès des zones rurales en services énergétiques ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes/projets à énergies propres ;
- Avoir fait une étude similaire dans d'autres pays ;
- Avoir un diplôme d'au moins d'ingénieur ou équivalent dans les domaines énergétique et/ou changement climatiques ;
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé, écrit et la connaissance de l'anglais est un atout ;
- Être apte à produire des rapports notamment publications, plaidoyers, programmes, projets, capitalisations, etc.
- Expérience dans l'application d'indicateurs SMART et dans le remaniement ou la validation des scénarios de départ ;
- Expérience dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF ;
- Expérience professionnelle dans (région du projet);
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans des secteurs techniques pertinents ;

Compréhension avérée des questions liées au genre et expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre.

- Excellente aptitude à la communication ;
- Compétences avérées en matière d'analyse ;
- Expérience dans l'évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies sera un atout ;

3.Date limite et lieu de remise des candidatures

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse suivante (projet) ou envoyé par email aux adresses suivantes : ibrah04@yahoo.fr & lawali.mahamane@undp.org **au plus tard le 30 avril 2015 à 17h00**.

En cas de besoin, le PNUD se réserve la possibilité d'un dialogue avec les candidats de façon à clarifier les éléments méthodologiques avant signature du contrat.

NB : Les termes de référence sont disponibles au siège du projet PTFM Rue de la Tarka BP.11207 Tél. 20 72 49 72 Niamey.







RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DU PÉTROLE

PROJET D'INTEGRATION DE LA REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE DANS LE PROGRAMME NATIONAL D'ACCES AUX SERVICES ENERGETIQUES DU NIGER- PRASE FEM

TERMES DE RÉFÉRENCES SUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS POUR L'ÉLABORATION ET/OU AMÉLIORATION DES TEXTES OPÉRATIONNALISANT LE MÉTIER DE L'OPÉRATEUR DE SERVICE DÉLÉGUÉ OSD ET LA MISE EN PLACE D'UNE DYNAMIQUE DE LOBBYING AUPRÈS DES DÉCIDEURS.

Contexte

Pour asseoir un mécanisme durable de soutien institutionnel et juridique du dispositif d'accès aux services énergétiques ASE dans les zones rurale et périurbaine et surtout de permettre aux futurs Opérateurs de services Délégués dénommés OSD de mieux exercer leur mission qui leur sera confiée.

A cet effet, un cadre législatif et réglementaire capable de promouvoir les activités de réalisation et de gestion déléguée des infrastructures énergétiques dans la commune rurale de Safo a été déni.

Les OSD sont une forme nouvelle d'opérateurs qui auront en charge la gestion déléguée des infrastructures énergétiques basée sur la notion de "Territoire énergétique" (TE) qui suppose la mise en synergie des facteurs techniques, économiques et institutionnels. Par conséquent, ils assureront l'ensemble des prestations sur le périmètre d'un TE, dont la priorité est de satisfaire les besoins des secteurs sociaux et productifs collectifs.

La mise en œuvre du Programme d'Accès aux Services Energétiques (PASE) nécessite l'élaboration d'un cadre incitatif en vue de pérenniser l'action du projet.

L'action PASE comprend quatre activités :

1. Création d'un territoire énergétique autour des infrastructures de base correspondant à un certain nombre des services à savoir :
- L'ensemble des services collectifs sociaux (eau potable, éducation, santé) indispensables à la réalisation des OMD,
- Des équipements modernes pour les aménagements agricoles (système moderne d'irrigation), procurant subsistance et revenus à une part importante de la population rurale des trois régions.
- Des infrastructures communautaires pour les usages collectifs (éclairage public, recharge de batteries, salles polyvalentes, télécommunications, etc.),
- Des plates formes multifonctionnelles pour la transformation agricole, la production d'énergie, pour un bon nombre d'AGR
- Un nombre important d'Activités Génératrices de Revenus (AGR),
- Une certaine proportion de ménages à équiper en énergie de cuisson et à raccorder.

2. Identification et sélection des Opérateurs de Services Délégués chargés d'assurer la fourniture des services énergétiques ;
3. Construction, mise en service et exploitation des ouvrages ;
4. Accompagnement des Opérateurs de services délégués dans l'extension de leur marché vers l'ensemble des groupes cibles non prioritaires

A l'issue des quatre années du projet l'activité des OSD se poursuivra en collaboration avec la municipalité de Safo. Le projet sera reproduit dans une vingtaine de communes rurales, ce qui constituera la deuxième phase de PRASE. La quatrième activité mentionnée ci-dessus est particulièrement importante car elle permettra d'identifier les acteurs, notamment les OSD appelés à reproduire la démarche d'accès aux services énergétiques dans ces communes.

Les présents Termes de Référence (TDRs) entrent dans le cadre du recrutement des consultants ou structures compétentes pour l'élaboration et/ou Amélioration des textes opérationnalisant le métier de l'Opérateur de Service Délégué OSD et la mise en place d'une dynamique de lobbying auprès des décideurs.

Tâches et Profil des consultants

Sur la base des présents TDRs de la mission, le consultant ou groupe de consultants ont pour tâches d'élaborer des projets des textes réglementaires et juridiques. Ils pourraient éventuellement faire toute proposition susceptible de contribuer à l'épanouissement du métier des OSD au Niger en vue de contribuer au développement de l'ASEM.

Ils doivent être de niveau universitaire et doivent être des spécialistes des questions relatives à la gestion déléguée des infrastructures en zone rurale.

L'expert ayant un diplôme universitaire en droit, en science politique, science économique, en énergétique, en administration publique ou en socio- économie.

Ils doivent disposer d'une grande expérience dans le domaine de maitrise d'ouvrage décentralisé et la gestion déléguée des infrastructures territoriales.

Avoir une bonne connaissance de la problématique d'accès des zones rurales en services énergétiques serait un atout ;

Avoir une bonne connaissance des programmes/projets à énergies propres ;

Avoir fait une étude similaire;

Date de clôture :	**30 avril 2015**
Date de démarrage (date le candidat retenu doit commencer le travail) :	**Mai 2015**
Durée du Contrat :	**60 jours**

Personnes à contacter

- **M. Lawali ELHADJI MAHAMANE Chargé de Programme Environnement /Energie : mahamane.lawali@undp.org**
- **M.brahim HASSANE Coordonnateur du projet PRASE/FEM : ibrah04@yahoo.fr**
- **Balla MahamanRabiouCoordonnateur National PASE-SAFO :danpayka@yahoo.fr**

NB : Les termes de référence sont disponibles au siège du projet PTFM Rue de la Tarka BP.11207 Tél.20 72 49 72 Niamey.

Cérémonie officielle du lancement des activités des Services Sociaux des Juridictions et du Bureau Local d'Assistance Juridique et Judiciaire de Niamey

Faciliter l'accès aux services judiciaires

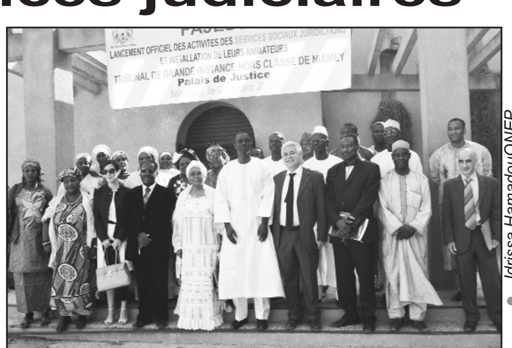
Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Porte Parole du Gouvernement, M. Marou Amadou, a présidé, vendredi dernier, la cérémonie de lancement des activités des services sociaux des juridictions ainsi que l'installation des agents qui doivent les animer. Cette cérémonie a été couplée au lancement des activités du Bureau Local d'Assistance Juridique et Judiciaire de Niamey. Deux événements majeurs dans la vie de la justice nigérienne, qui visent à renforcer la qualité du service que la justice et l'accès de la justice aux justiciables. La cérémonie qui s'est déroulée dans les jardins du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey a enregistré la présence de la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme. Maïkibi Kadidiatou Dandobi, de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Niger, S.E. Raul Mateus Paula, du président du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, M. Sabiou Mamane et de plusieurs invités.

Dans son discours le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Porte Parole du Gouvernement, a estimé que la justice en particulier la justice pénale doit certes appliquer la loi mais ne doit guère oublier, pour être bienveillante, l'environnement social, humain et affectif de ses clients. La poursuite de ces nobles objectifs commandait la réforme des services et a abouti à l'institutionnalisation effective, des Services Sociaux des Juridictions, en mars 2014. En parlant des services sociaux, le ministre Marou Amadou a souligné que ces services sont rattachés à l'ensemble des Tribunaux de Grande Instance et Tribunaux d'Instance. Ils visent à renforcer la qualité du service que la Justice fournit à la population par la conjugaison harmonieuse entre l'assistance psycho-sociale et l'assistance juridique et judiciaire. ''C'est dans cette optique que les services sociaux ont été créés auprès des juridictions pour mettre à la disposition des juges, des éléments d'appréciations d'ordres moral, social, affectif éducatif en tenant compte de l'individu, de la famille et de la société, dans le but de rendre de bonnes décisions'' a précisé le ministre.

Désormais, tous les dix (10) Tribunaux de Grande Instance disposent d'un service social qui est animé par des cadres de la promotion humaine, essentiellement des assistants sociaux, des sociologues et des psychologues nouvellement recrutés et mis à la disposition du département de la Justice. Pour le ministre en charge de la Justice, ces cadres ont donc pour principales tâches d'effectuer des enquêtes sociales ordonnées dans le cadre des procédures judiciaires afin de donner au juge un avis certes, consultatif, mais déterminant dans la prise de décision. Ces agents feront également le suivi psychologique des mineurs en danger et assistent les juges dans la prise en charge de ces mineurs pour éviter la récidive.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur, chef de Délégation de l'Union européenne en République du Niger, S.E. Raul Mateus Paula a relevé que l'accès à la justice est donc fortement entravé par des difficultés multiples qui ont pour noms l'analphabétisme et la pauvreté, l'éloignement géographique, les montants élevés des honoraires des experts et des frais de procédures, la concentration des avocats dans la capitale et la complexité du fait de la superposition des règles de droit. ''Ces dysfonctionnements ont pour corollaire, un accès très inégal à la justice en fonction du rang social, du niveau économique et du sexe du justiciable, entraînant ainsi un éloignement effectif des citoyens qui perçoivent la justice comme un instrument répressif et non comme une institution pour faire valoir leurs droits'' a-t-il indiqué. C'est donc conscients de la taille et de l'importance du défi, que l'Union Européenne et ses Etats Membres accompagnent le Niger dans ses efforts pour la modernisation de son secteur judiciaire.

C'est ainsi que dès 2006 démarrait le Programme d'Appui à la Justice et à l'Etat de Droit (PAJED) financé par le Fonds Européen du Développement (FED) avec comme objectifs, la modernisation du cadre juridique nigérien et le rapprochement de la justice de la population. Le soutien de l'UE s'est poursuivi à partir de 2011 avec une deuxième phase du PAJED, qui met plus particulièrement l'accent sur les conditions de vie dans les prisons et sur l'accès des citoyens



Idrissa Hamadou/ONEP

Photo de famille après la cérénomie

au droit et à la justice. La mise en œuvre de cette composante a été confiée à l'Agence Nationale de l'Assistance Juridique et Judiciaire (ANAJJ) créée en 2012 et appelée à jouer un rôle fondamental dans l'architecture de l'état de droit au Niger.

Pour sa part, le président du tribunal de grande instance hors classe de Niamey, M. Sabiou Mamane a rappelé que les services sociaux des Juridictions sont crées par l'arrêté N°000041/MJ/GS/PPG/DGDH/PJJ/AS en date du 28 mars 2014 portant création des services Sociaux des Juridictions. Les principales activités du service social consistent à diligenter des enquêtes sociales dans le cadre des procédures judiciaires en faveur des justiciables ou diligentées contre eux afin de donner un avis consultatif à la demande, soit des juges d'instructions, soit des juges ou tribunaux des mineurs ou des juges chargés des affaires civiles, commerciales et coutumières des Tribunaux de Grande Instance qui sont saisis des questions de divorce, des parents du mineur, du transfert de garde ou de succession.

D'après le président du TGI/HC de Niamey, les attributions du Bureau Local sont quant à elles déterminées par l'article 17 du décret N°2012-543/PRN/MJ du 13 décembre 2012 déterminant les statuts de l'Agence Nationale de l'Assistance Juridique et Judiciaire qui dispose que les attributions du Bureau Local sont entre autres de recueillir et communiquer à l'agence nationale de l'ANAJJ, les informations relatives aux besoins locaux en matière d'assistance juridique et judiciaire mais aussi de recevoir et enregistrer les demandes d'assistance juridique et judiciaire.

Mamane Abdoulaye

Message de la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant

«Vaincre la Lèpre est possible ; Agissons ensemble», *thème retenu*

A l'instar des autres pays du monde, le Niger a célébré hier, la 62ème édition de la Journée Mondiale des Lépreux (JML). A cette occasion, la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme. Maïkibi Kadidiatou Dandobi a livré un message jeudi dernier à son cabinet. Dans ce message, elle a retracé les objectifs poursuivis à travers la célébration de cette journée, instituée depuis 1954 par les Nations Unies. Ces objectifs se traduisent par la promotion du traitement des malades de la lèpre comme les autres malades, en respectant leur dignité et leur liberté d'être humain comme le stipule l'article 25 de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH), la sensibilisation de façon permanente des populations sur le phénomène de la lèpre. Bref, il s'agit d'engager des actions de démystification de la maladie, de mobilisation contre celle-ci, d'éveil des consciences et de combat contre ses conséquences, les barrières sociales, notamment la stigmatisation et la discrimination.

Dans son message, la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme. Maïkibi Kadidiatou Dandobi a rappelé que l'édition 2015 de cette journée est placée sous le thème «Vaincre la Lèpre est possible ; Agissons ensemble». Pour elle, le combat contre la lèpre est un combat de tous. En effet, en dépit de l'atteinte du seuil de l'élimination de cette maladie en 2008, elle résiste encore et demeure d'actualité. Les rapports annuels du Programme National de lutte contre la Lèpre sur la période allant de 2008 à 2013 font ressortir une moyenne de 450 nouveaux cas dépistés par an, ce qui démontre le caractère préoccupant de la maladie. La mobilisation de tous est donc nécessaire voire indispensable pour l'éradiquer.

Mme Maïkibi Kadidiatou Dandobi a assuré que la lutte contre les maladies handicapantes dont la Lèpre est une priorité et un engagement du Gouvernement. C'est dans ce cadre que son département ministériel s'est engagé à l'élaboration d'une Stratégie


Aboubacar Abzo/ONEP

Mme Maïkibi Kadidiatou Dandobi

Nationale de réinsertion sociale des Personnes Handicapées en vue d'une prise en charge efficace des personnes handicapées en général et des lépreux en particulier. La ministre a indiqué que le nombre élevé de nouveaux cas multi bacillaires parmi les dépistés par an, constitue la préoccupation majeure de tous les intervenants depuis quelques années. « Cela prouve à suffisance que les stratégies appliquées ont atteint leurs limites. Il faut donc développer de nouvelles stratégies qui consistent à agir à temps afin qu'il n'y ait plus d'infirmité due à la lèpre» a-t-elle dit avant d'ajouter que tous les acteurs doivent conjuguer leurs efforts pour remporter également la bataille sociale sans laquelle la guérison ne sera pas complète.

D'après la ministre en charge de la Population, «la lèpre, est bien guérissable, c'est une maladie comme toutes les autres, son traitement est gratuit dans tous les Centres de Santé Intégrés (CSI). Alors n'ayons pas peur de ceux qui en sont atteints, elle n'est pas héréditaire et n'est pas non plus liée à une quelconque malédiction. J'en appelle à la participation de tous, pour diffuser ces informations et orienter vers les centres de santé, les personnes chez lesquelles vous aurez remarqué les signes de la maladie qui sont : des tâches rouges et rougeâtres sur le corps, insensibles au toucher». «Telle sera, poursuit-elle, votre contribution par laquelle, vous donnerez aux personnes atteintes la chance de retrouver leur place dans la société et de recouvrer leur dignité comme l'a souhaité Raoul Follereau qui disait «un homme n'est vraiment un homme que s'il est libre, et il n'est libre que s'il travaille».

Mme Maïkibi Kadidiatou Dandobi a témoigné toute sa gratitude, à tous les partenaires qui accompagnent le Niger dans ce grand combat, en particulier la Fondation Raoul Follereau, l'OMS et l'Association Nigérienne Raoul Follereau. Elle a invité tous les acteurs à participer massivement aux activités commémoratives et de rester mobilisés pour vaincre ce fléau social.

Mamane Abdoulaye

Etude de Maître BOUBACAR ISSA Notaire,
Quartier Grand Marché, 351, Rue du Sénégal
BP : 11124 Niamey – Niger/ Tel : 20738901.

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 février 2015 et d'actes reçus, des modifications statutaires ont été apportés aux statuts de la Société à Responsabilité Limitée « **TANDINA COMMERCE TRANSIT** » immatriculée sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2012-B-2100.**

I. Changement de la dénomination

La nouvelle dénomination est « « **TANDINA TRANSIT».**

II. Modification de l'objet social

La Société a pour objet en tout pays et particulièrement en République du Niger :

- le Transit.

Dépôt légal : Une expédition contenant l'acte modificatif et les statuts a été déposée le 24 février 2015 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey et le même jour, l'inscription modificative a été faite sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2015-M-707.**

Pour avis ,Maître BOUBACAR ISSA

ETUDE DE MAÎTRE ADAMOU HAROUNA DAOUDA NOTAIRE À LA RÉSIDENCE DE NIAMEY

AVIS DE PERTE

Maître ADAMOU HAROUNA Daouda, Notaire à la résidence de Niamey a reçu ce jour 19 février 2015 Monsieur AMADOU IDRISSA demeurant à Niamey lequel déclare avoir égaré l'Acte de Cession d'Immeuble non bâti, objet de la parcelle **K** de l'îlot **1930** du lotissement **LAZARET** au nom de **Monsieur SEYDOU HAMANI.**

Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale sise à Niamey, Boulevard ASKIA Mohamed BP: 10912 Niamey-Niger, TEL/FAX: (00227) 20 35 25 10

Pour Avis : Me ADAMOU HAROUNA Daouda

PJ :

-Une certification délivrée par la Ville de Niamey en date du 05/02/2015

-Une attestation de perte délivrée par le Commissariat de police de Niamey en date du 06/02/2015

-Une carte nationale d'identité de Monsieur SEYDOU HAMANI N°1045/86/88/ANCI du 15/02/1988 par l'Ambassade du Niger en Coté d'Ivoire

AVIS D'APPEL D'OFFRES PCCN /002/2015

A : AGADEZ
Programme : Programme de Cohésion Communautaire au Niger (PCCN)
Numéro de référence : ***AGA010 Réhabilitation de forage de*** **TITCHIN'TAGAT**
Date : 30 /03/2015

La réhabilitation de forage est une initiative du Gouvernement de la République du Niger mise en œuvre par le Programme de Cohésion Communautaire au Niger (PCCN).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet à **TITCHIN'TAGAT** dans la région d'Agadez, département d'Arlit, commune de Dannet, le PCCN, invite les Entrepreneurs éligibles et intéressés à soumettre leur Offre pour les travaux comme indiqués dans le tableau ci-dessous :

N°	Description article	Quantité
1	Réhabilitation d'un Forage	1

Le Dossier d'Appel d'Offres comprend les Instructions aux Entrepreneurs, les Spécifications techniques et les formulaires administratifs nécessaires que les Entrepreneurs devront préparer et soumettre avec leur offre.

Les Entrepreneurs admissible peuvent se procurer gratuitement le Dossier complet des documents d'Appel d'Offres aux adresses suivantes : Au bureau PCCN de Niamey **Quartier plateau devant la Haute Autorité Nigérienne de l'Energie Atomique(HANEA) en face de la maison de l'actuel DG de la douane ou au Bureau PCCN d'Agadez Quartier Sabon Gari non loin du bureau Oxfam à partir du lundi 30 mars 2015.**
Seules les Entreprises éligibles seront retenues pour l'attribution du marché pour lequel ils doivent préalablement remplir et soumettre la Fiche de renseignements Contractuels. (ANNEXE C)

PCCN encourage les entreprises à utiliser des matériaux recyclés ou des matériaux provenant de ressources durables ou produites à l'aide d'une technologie minimisant les empreintes écologiques.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

● Pour la réalisation et la réhabilitation des puits cimentés dans les département de Kantché et de Mayahi

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ses activités , l'**O**NG **C**atholic **R**elief **S**ervices (CRS) lance un Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation et la réhabilitation des puits cimentés dans les département de Kantché et de Mayahi . Les travaux sont constitués en **deux (02) lots** :

- Lot 1: Travaux de réalisation d'un (1) puits cimenté et la réhabilitation de sept (7) puits cimentés dans les villages de Gao Biyou, Eldawa, Falé Falé, Ganawa Haoussa, Chantché, Makérawa, Dakora et Halbaou Bougagé, dans le département de Kantché Région de Zinder

- Lot 2 : Travaux de réalisation de deux (2) puits cimentés et la réhabilitation de quatre (4) puits cimentés dans les villages de Tabalo, Aouni, Kochin Foura, Gamouza, Ingobirawa et Tsololoua dans le département de Mayahi, Région de Maradi

Un soumissionnaire peut postuler pour un ou tous les lots, mais ne peut être adjudicataire que d'un seul lot.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres à l'ONG CRS de Maradi, Tél.20 411812 ou CRS Niamey, Tel 20 722125 **à partir du lundi 30 mars 2015 à 9 heures précises.**

Tout candidat, intéressé par le présent avis, doit acquérir le Dossier complet d'Appel d'Offres, auprès de l'ONG CRS Maradi ou CRS Niamey, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA.** Les offres sont à déposer au siège de l'ONG à Maradi **au plus tard le mardi 21 avril 2015 à 9 heures.**
L'ouverture des plis sera faite le **même jour à 10 heures**, heures locales aux bureaux de CRS de Maradi.

● Pour la réalisation des travaux de sept (07) forages d'hydraulique villageoise dans le département de Mayahi, Région de Maradi

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ses activités , l'ONG Catholic Relief Services (CRS) lance un Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation des travaux de sept (07) forages d'hydraulique villageoise dans le département de Mayahi,- Région de Maradi.
Les travaux sont en **un lot indivisible**.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'offres à l'ONG CRS de Maradi, Tél.20 411812 ou CRS Niamey, Tel 20 722125 à partir **du lundi 30 mars 2015 à 9 heures précises.**

Tout candidat, intéressé par le présent avis, doit acquérir le Dossier complet d'Appel d'Offres, auprès de l'ONG CRS Maradi ou CRS Niamey, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA.**

Les offres sont à déposer au siège de l'ONG à Maradi **au plus tard le mardi 21 avril 2015 à 9 heures**.
L'ouverture des plis sera faite le **même jour à 10 heures, heures locales** aux bureaux de CRS de Maradi.

Dosso/ Conseil syndical du Syndicat des agents des finances (SNAF)

L'exercice des droits syndicaux dans un contexte de multipartisme au centre des assises

Sous le thème « l'exercice des droits syndicaux dans un contexte de multipartisme », Dosso a abrité, mercredi dernier, les travaux du conseil syndical du Syndicat des agents des finances (SNAF) suivi d'une formation syndicale. La cérémonie d'ouverture a été placée sous le haut patronage du ministre des finances, M. Gilles Baillet en présence du gouverneur de la région de Dosso, des autorités administratives de la région, des secrétaires généraux du SNAF, de la CDTN et de nombreux invités.

Plusieurs allocutions ont été prononcées à cette occasion. Le ministre des Finances, M. Gilles Baillet, en prenant la parole a salué la qualité du partenariat sincère qui a toujours existé entre le BEN SNAF et les autorités du ministère. Le ministre des Finances a présenté ses félicitations aux militantes et militants de l'organisation syndicale pour leur franche collaboration dans le cadre de l'exécution du cahier de charges qui définit les missions à leur confier par le Président de la République Issoufou Mahamadou.

M. Gilles Baillet a rappelé quelques indications sur les efforts consentis par les autorités de la 7ème République sous l'impulsion du Président de la République dans l'amélioration des revenus des Nigériens, dont l'amélioration des conditions de travail des agents et celles des agents du ministère des finances en particulier. Le ministre a cité à cet effet le paiement régulier des salaires avant le terme échu, le recrutement de plus de 33.000 agents dans la fonction publique en quatre ans seulement, le rehaussement des salaires avec une masse salariale qui est passé d'environ 80 milliards en 2010, environ 210 milliards en 2014, soit un accroissement de plus de 162%, la dépénalisation du délit de presse.

Parlant des travaux du conseil syndical, le ministre des Finances a souligné qu'il se tient à un moment où le ministère vient de concrétiser une réforme avec la création de nouvelles structures pour rendre plus efficaces les actions dans le cadre de l'exécution de leurs attributions.

Le dynamisme recherché a souligné M. Gilles Baillet ne sera atteint qu'avec l'adhésion de toutes et de tous. C'est pourquoi, il a invité les militants du SNAF à plus d'ardeur dans le travail et à servir l'état avec loyauté.

Par rapport au thème du présent conseil syndical, le ministre des Finances a précisé qu'il est opportun dans un contexte où la démocratie est désormais ancrée dans les mœurs et coutumes. Les militants du SNAF, a notifié M. Gilles Baillet, doivent à l'issue des travaux être munis d'outils à même de les guider dans l'exercice du droit que leur confère les institutions de la République. Abordant le volet de la sécurité, le ministre des Finances a, au nom du personnel du ministère adressé ses condoléances aux FDS qui ont perdu les leur et leur a adressé ses félicitations et ses encouragements pour l'excellent travail qu'ils sont en train de mener sur le terrain.



Aboubacar Abzo ONEP

Une vue de la table de séance à l'ouverture de la rencontre

Auparavant, le gouverneur de la région de Dosso M. Abdoulaye Issa a indiqué que le syndicalisme moderne ne doit pas être un vase clos où doit s'emprisonner le contenu d'une seule vérité, éternelle et irréversible. Le syndicalisme a-t-il précisé doit être le lieu de l'évolution et de l'adaptation aux nouvelles exigences sociales et politiques modernes, marquée par les progrès dans l'acquisition des libertés individuelles et collectives dans la démocratie et l'état de droit, dans un monde de plus en plus mondialisé et marqué par le libéralisme.

Le gouverneur de Dosso a invité les militants du SNAF à s'unir davantage pour qu'au sortir des élections professionnelles leur centrale l'ITN soir renforcée et plus représentative. Abondant dans le même sens, le Secrétaire général de la CDTN, M. Djibrilla Idrissa, a demandé aux militants de la formation syndicale de s'impliquer dans les différents comités régionaux et départementaux qui seront mis en place dans le cadre de ces élections professionnelles. M. Djibrilla Idrissa a fait part du soutien de la CDTN quant à l'aboutissement des résolutions et recommandations qui seront issues des présentes assises.

Pour sa part, le Secrétaire général du BEN/ SNAF M. Daouda Dabougui, a d'abord invité l'assistance à observer une minute de silence à la mémoire de leurs camardes disparus. Il devait par la suite exprimer sa gratitude et ses reconnaissances à l'endroit des autorités du ministère des finances pour leur appui qui leur a permis de tenir les présentes assises. La tenue de ce conseil syndical, a-t-il souligné, démontre le souci du SNAF de respecter les textes qui régissent le syndicat, de faire le point des recommandations et résolutions du dernier congrès. Il s'agit également d'analyser le rapport financier du bureau exécutif national et pourvoir aux postes vacants.

M. Daouda Dabougui a réaffirmé le soutien de tous les agents du Ministère des Finances aux FDS dans leurs lourdes tâches de défense de la souveraineté nationale

Mahamane Amadou
ONEP Dosso

Niamey/Réception de classes au CEG 1

Un bloc de six classes en matériaux définitifs mis à la disposition des élèves

Le gouverneur de la région de Niamey, M. Hamidou Garba a présidé une cérémonie de réception de classes, vendredi dernier au Collège d'Enseignements général 1 (CEG 1) ''Garba Djibo". Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur régional des Enseignements Secondaires (DRES), des cadres administratifs de ce département ministériel, des parents d'élèves, des responsables syndicaux ainsi que des bénéficiaires que sont les élèves et de l'entrepreneur du chantier M. Issoufou Salifou.

Dans ses propos introductifs, le gouverneur de la région de Niamey, M. Hamidou Garba a indiqué que les cérémonies de réception de classes sont devenues une tradition. En effet, soixante (60) classes ont été réceptionnées depuis le début de l'année dans la région de Niamey. Au CEG1, c'est un bloc de six classes entièrement équipés, construit en étage qui a été réceptionné par la délégation.



Kader Amadou ONEP

Une vue des bâtiments réceptionnés



Kader Amadou ONEP

Le gouverneur de Niamey visitant les classes

«Cette manifestation est une opportunité pour nous de constater si les engagements des autorités de la 7ème république ont été exécutés selon les termes des contrats. Chaque fois que le besoin se fait sentir nous nous présentons sur les chantiers pour nous assurer que tout est fait dans les règles de l'art » a dit le gouverneur de la région de Niamey.

M. Hamidou Garba a recommandé aux élèves de ce collège d'user de ce cadre d'études adéquat pour se hisser à des fonctions qui vont leur permettre de perpétuer aussi des actions de développement.

Aux 197 candidats devant passer les épreuves de brevet, il a expliqué que leur rôle est d'entretenir et de préserver ces infrastructures pour les générations à venir. Il a promulgué quelques conseils relatifs à des opérations de salubrité et des actions de reboisements auxquels peuvent s'adonner les élèves pour améliorer leur cadre d'apprentissage.

Au terme de son discours, le gouverneur de la région de Niamey, M. Hamidou Garba a affirmé qu'aucune observation majeure n'est à faire quant à l'exécution de ce chantier, hormis quelques retouches. Les élèves bénéficiaires se sont tous engagés à enregistrer un résultat de 100% lors des examens de passage au lycée.

Samira Sabou



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 001/2015/HNN/DAF/SPM/DSP
RELATIF A LA FOURNITURE PAR COMMANDES DE PRODUITS ALIMENTAIRES A L'HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

Financement : Fonds propre

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publics publié dans le Sahel quotidien N°8876. du 12 février 2015.

2. L'Hôpital National de Niamey (HNN) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous plis fermé pour La fourniture par commandes de produits alimentaires pour le compte de l'Hôpital National de Niamey en **3 lots** libellés comme suit:
Lot N°1 : Céréales et Assimilés;
Lot N2 : Condiments;
Lot N3 : Petit déjeuné

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règles vis-à-vis de l'Administration pour au tant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres du lundi au jeudi de 8h 30mn à 16h 30mn et le vendredi de 8h 30mn à 12h, heure locale à l'adresse suivante:

Hôpital National de Niamey
Service de passation de marchés publics et de délégation de service public
Mme Adakal Habsatou
BP: 238 Niamey ; Tél 90 31 98 13
Email: habs.adam@yahoo.fr

5. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres auprès du chef service passation des marchés publics et de délégation de service public, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les offres présentées en **un original et trois copies** conformément aux Instructions aux Soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission de **2%** du montant de l'offre devront parvenir ou être remises à l'adresse indiquée au point.4 ci-dessus **au plus tard le 30 avril 2015 à 9h30 mn, heure locale.**

8. L'ouverture des plis aura lieu **le 30 avril 2015 à 10h00, heure locale** dans la salle de réunion de l'Hôpital National de Niamey. en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **120 jours**, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY
Dr HASSANE ALI MAZOU

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 001/2015/HNN/DAF/SPM/DSP
RELATIF A LA FOURNITURE PAR COMMANDES DE Consommables Radiologiques A L'HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

Financement : Fonds propre

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publics publié dans le Sahel quotidien N°8876. du 12 février 2015.

2. L'Hôpital National de Niamey (HNN) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous plis fermé pour la fourniture par commandes de Consommables Radiologiques pour le compte de l'Hôpital National de Niamey en un lot unique libellé comme suit: **Consommables Radiologiques**

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personne en règles vis-à-vis de l'Administration pour au tant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres du lundi au jeudi de 8h 30 mn à 17h et le vendredi de 8h 30mn à 12h30m, heure locale à l'adresse suivante:

Hôpital National de Niamey
Service de passation de marchés publics et de délégation de service public
Mme Adakal Habsatou
BP: 238 Niamey; Tél 90 31 98 13 / 96 49 66 40
Email: habs.adam@yahoo.fr

5. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres auprès du chef service passation des marchés publics et de délégation de service public, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les offres présentées en **un original et trois copies** conformément aux Instructions aux Soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission de **2%** du montant de l'offre devront parvenir ou être remises à l'adresse indiquée au point.4 ci-dessus **au plus tard le 30 avril 2015 à 9h30 mn, heure locale.**

8. L'ouverture des plis aura lieu **le 30 avril 2015 à 10h00, heure locale** dans la salle de réunion de l'Hôpital National de Niamey. en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **120 jours**, à compter de la date de remise des offres

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY
Dr HASSANE ALI MAZOU



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°003/2015/HNN/DAF/SPM/DSP
FOURNITURE PAR COMMANDES DE PRODUITS D'HYGIENE

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le journal ''Le Sahel'' N°8876 du 12 février 2015.

2. L'Hôpital National de Niamey envisage d'acquérir, sur fonds propre, des produits d'hygiène, et invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé pour la fourniture en un seul lot libellé comme suit : **Produits d'hygiène**

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres auprès au service passation des Marchés Publics et de Délégation de service Public (SMP/DSP), du lundi au jeudi entre 9 heures et 16heures, et le vendredi entre 9 heures et 12 heures 30 mn, à l'adresse suivante :

Hôpital National de Niamey
Service de passation de marchés publics et de délégation de service public
Mme Adakal Habsatou
BP: 238 Niamey ; Tél 90 31 98 13
Email: habs.adam @yahoo.fr

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, auprès du service passation des Marchés Publics et de Délégation de service Public (SMP/DSP), moyennant paiement d'un montant non remboursable de **150 000 francs CFA payables en espèces.**

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les offres présentées en **un (1) original et quatre (4) copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission par lot, équivalent à **2%** du montant de l'offre du lot, devront parvenir ou être remises au service passation des Marchés Publics et de Délégation de service Public (SMP/DSP) de l'Hôpital National de Niamey, **au plus tard le 30 avril 2015 à 9 heures.**

8. L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10 heures** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

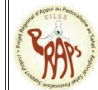
Les offres arrivées après le délai fixé seront rejetées.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date d'ouverture des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY
Dr HASSANE ALI MAZOU

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ELEVAGE
Secrétariat Général
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) BP : 12091 Niamey-Niger







AVIS DE PUBLICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), le CILSS sur finacement de la Banque Mondiale a élaboré deux (2) documents de référence conformément à la reglémentation en vigueur en matière de protection de l'Environnement et aux politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.
Il s'agit :
- Un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) régional ;
- Un Cadre de Politique de Reinstallation des Populations (CPRP) régional.

Ces deux documents ont été publiés et sont disponibles au niveau de :
- Siège du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) sis au quartier Terminus à côté du Gouvernorat;
- Centre d'information et de documentation du développement Rural (CIDR) du Minsitère de l'Agriculture;
- Centre d'information et de documentation du Ministère de l'Elevage;
- Centre d'information et de documentation du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement;
- Salle de documentation du Bureau d'Evaluation Environnementale et des Etudes d'Impact (BEEI) sis quartier Koira Kano;
- Centre de documentation du Programme d'Actions Communautaires, phase 3 (PAC3 sis à Koira Kano;
- Centre de documentation du Reseau des Chambres d'Agriculture (RECA) sis Rue de la Chancellerie;
- Bibliothèque de la Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey;
- Bibliothèque de la faculté des Sciences de l'Université Abdou Moumouni de Niamey;
- Centre de documentation Centre régional Agrhymet (CRA) Niamey;
- Salles de documentation des 8 Directions régionales de l'Elevage du pays;
- Centre de documentation des 8 Gouvernorats du pays.

Ces documents peuvent être également consultés au niveau des sites suivants :
- WWW . reca-niger.org
- WWW.pac3-niger.org
- WWW.worldbank.org
- W.W.W. agriculture.gouv.ne
- W.W.W . mpatdc.gov.ne
- W.W.W.coderural-niger.net

Le Coordonnateur du PRAPS/ Niger
Mahaman Sanoussi Fodé Camara

RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DU PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRES (PGRC-DU)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 01/FOURNITURES/5340NE

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE AU PROFIT DU PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DE DEVELOPPEMNT URBAIN (PGRC/DU) ET DE SES PARTENAIRES



Date : 30 mars 2015
Crédit 5340 -NE

1. Cet Avis d'Oppel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié pour ce projet dans Development Business du mardi 17 mars 2015 et Sahel quotidien du lundi, 16 mars 2015.

2. Le Gouvernement du Niger a obtenu un prêt de la Banque mondiale et un don du Fonds des Pays les Moins Avancés (FPMA) administré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) d'un montant total équivalant à soixante-cinq millions cent mille (65 100 000) Droits de Tirage Spéciaux (DTS), soit cent six millions (106.000.000) de dollars US pour financer le Projet de Gestion des Risques de catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU). Il se propose d'utiliser une partie des fonds, pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE AU PROFIT DU PROJET DEGESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DE DEVELOPPEMNT URBAIN (PGRC/DU) ET DE SES PARTENAIRES**

La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

3. Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les engins et autres matériels ci- dessous, ainsi que la fourniture de services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien). Les fournitures sont réparties en un seul lot unique composé de :
• Quatre-vingt-trois (83) Ordinateurs de bureau complets avec onduleurs, régulateurs de tension et multiprises 5 trous et logiciels ;
• Trente-quatre (34) Ordinateurs portables ;
• Soixante-dix-neuf (79) imprimantes laser;
• Quatre (4) Imprimantes couleurs Multifonctions;
• Sept (7) Vidéo projecteurs et écran de projection;
• Six (6) Scanners;
• Sept (7) GPS;
• Vingt-quatre (24) Routeurs;
• Six (6) Radio HF Emetteur Récepteur;
• Deux (2) Téléviseurs écran plat 42'' LED/LCD;
• Une (1) Imprimante traceur;
• Un (1) Photocopieur;
• Sept (7) Appareils photos numériques.

4. Les fournitures faisant objet du présent Appel d'Offres doivent être livrées dans un délai de trois (3) mois soit 90 jours calendaires à compter de la date de notification du marché dûment signé .Les offres proposant un délai de livraison supérieur à 90 jours calendaires seront considérées comme non conformes et rejetées comme telles.
Les Fournitures seront livrées à l'adresse suivante :

Unité de Coordination du Projet
Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU), Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932
Tél. :+227 20 75 20 72 - +227 20 75 20 71

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA édition de, janvier 2011 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi de 8h à 17h 30 et le vendredi de 8h à 13h.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :
i) Avoir réalisé durant les cinq (5) dernières années un chiffre d'affaires moyen égal au double de son offre;
ii) Avoir exécuté au cours des cinq (5) dernières années en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériel informatique et électronique égal en volume et en valeur au montant du marché à réaliser;
iii) Disposer de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé;
iv) Justifier de l'existence d'un service après-vente justifié par l'existence d'un personnel qualifié (CV à joindre) et d'installations appropriées.

8. Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants :
• Le Cahier des Clauses Administratives Générales paraphé;
• Le Cahier des Clauses Administratives particulières paraphé;
• Les spécifications techniques proposées par le soumissionnaire en faisant ressortir les écarts éventuels par rapport aux spécifications demandées et toute la documentation nécessaire pour que l'Acheteur puisse comparer les offres et juger de la qualité de l'item proposé. L'absence des spécifications ou une non-conformité majeure pourra entraîner le rejet de l'offre.
• les prospectus comportant également les fiches techniques et descriptives des matériels proposés et toutes autres indications nécessaires à l'appréciation technique dudit matériel. Les informations doivent être libellées en langue Française.
• Une attestation de chiffres d'Affaires des cinq (5) dernières années certifiés par la Direction Générale des Impôts ou les bureaux et un Cabinet agrée (pour les soumissionnaires nationaux). Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les cinq (5) dernières années un chiffre d'affaires moyen égal au double de son offre
• L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal et datant de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offres (pour les soumissionnaires nationaux);
• L'autorisation du fabriquant ou de distributeur dont l'original sera exigé à la signature du contrat.
• Les attestations de bonne exécution (signées par le responsable de la structure co-contractante), Les procès-verbaux de réception d'au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériel informatique et électronique égal en volume et en valeur au montant du marché à réaliser ;

Pour les soumissionnaires étrangers :
Une copie légalisée de tout document définissant l'identité, la nationalité ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le principal lieu d'activités ou tout document équivalent.

Pour les soumissionnaires nationaux :
- Une attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP et datant de moins de six (6) mois ;
- Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois et en son original ;
- Une attestation de non faillite, non liquidation et non règlement judiciaire datant de moins de 3 mois ,
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de l'Inspection de Travail et de la CNSS,
- Une attestation de la Chambre de Commerce de l'année en cours ;
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire selon le modèle fourni par l'ARMP attestant sa non affiliation à une société, cabinet d'études ou entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire du DAO ou qui a été engagé (ou serait engagé) comme maître d'œuvre au titre du marché ;
- Une attestation d'engagement indiquant que le soumissionnaire a connaissance des dispositions du code d'éthique en matière de marchés publics selon le modèle fourni par l'ARMP.

9. Les offres doivent être présentées suivant les formulaires de soumission figurant à la section IV du présent Dossier d'Appel Offres National (DAON).
Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non **remboursable de cent mille (100.000) francs CFA.** Le paiement sera effectué en espèces. Le document d'Appel d'Offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat.

10. Les offres rédigées en français devront être soumises **en trois (3) exemplaires (un original et deux copies)** à l'adresse ci-dessous **au plus tard le jeudi 30 avril 2015 à 10 heures**.
La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Unité de Coordination du Projet
Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU), Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932
Tél. :+227 20 75 20 72 - +227 20 75 20 71

11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain **le jeudi 30 avril 2015 à 10 heures 30 minutes.**
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Toutefois les offres peuvent être acceptées séance tenante lors de l'ouverture par la Commission ad'hoc d'ouverture et d'adjudication des offres

12. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant déterminé ainsi qui suit: **Deux millions (2 000 000) FCFA**

13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Attention : **M. AMADOU SOULEY MASSAOUDOU**
Unité de Coordination du Projet
Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU), Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932
Tél. :+227 20 75 20 72 - +227 20 75 20 71

M. AMADOU SOULEY MASSAOUDOU



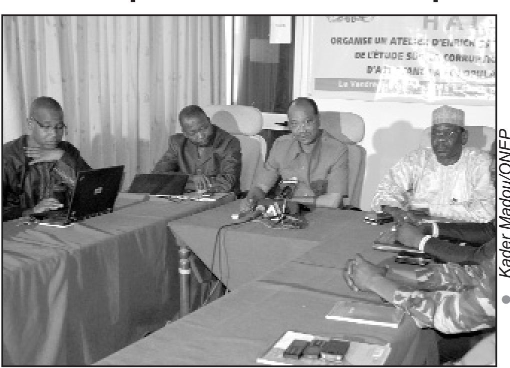
Atelier d'enrichissement du rapport provisoire de l'étude sur la corruption dans l'assistance des personnes vulnérables

Des solutions appropriées pour résoudre le problème de la corruption dans le domaine

La Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) a organisé, vendredi dernier, un atelier qui a pour objet d'enrichir le rapport provisoire de l'étude sur la corruption dans l'assistance des personnes vulnérables. C'est le président de la HALCIA, M. Issoufou Boureïma qui a ouvert les travaux en présence de nombreux acteurs intervenant dans le domaine social et humanitaire.

A l'ouverture des travaux, le Président de la HALCIA a rappelé le contexte dans lequel se tient la rencontre. Selon lui, cette étude a été initiée à partir du constat des mauvaises pratiques ayant eu cours dans les opérations d'assistance aux sinistrés, victimes d'inondations, leur relogement, la distribution gratuite ciblée des vivres et la vente de céréales à prix modéré. Ces dysfonctionnements et malversations ont été décelés à l'occasion des investigations que la HALCIA a menées. Dans les opérations d'assistance aux personnes vulnérables, devait ajouter le Président Issoufou Boureima, la corruption crée des conditions telles que les fonds destinés aux personnes vulnérables n'atteignent pas les bénéficiaires afin de faciliter leur bien être social. Cet état de fait, a-t-il déploré, brise la sérénité et la tranquillité d'esprit de ces personnes déjà fragiles. C'est pourquoi, la HALCIA, fidèle à sa mission générale de promotion de la bonne gouvernance dans toutes ses formes, a entrepris cette étude pour faire l'état des lieux de la corruption dans ce domaine et de décrire des stratégies devant conduire à son éradication.

Pour le président de la HALCIA, d'une façon générale, il s'agit de contribuer à mieux comprendre le phénomène de la corruption dans ce domaine. Plus spécifiquement, il s'agit d' établir un état des lieux de la corruption dans le domaine de l'assistance aux populations vulnérables ; d'identifier les formes et les manifestations de la corruption dans le domaine de l'assistance aux populations vulnérables; d'analyser les effets de la corruption dans le domaine de l'assistance aux populations vulnérables. Il s'agit également pour l'institution de proposer des solutions adéquates au problème de la corruption dans le domaine de l'assistance aux populations vulnérables ; d'identifier les acteurs intervenant dans l'assistance aux populations vulnérables à mobiliser dans le cadre de la lutte contre la corruption ; d'identifier les mécanismes de répression des parties prenantes afin de décourager cette pratique.


Kader Madou/ONEP

Le président de la HALCIA (micro) procédant à l'ouverture des travaux

Au cours des échanges, les participants ont eu l'opportunité de se pencher sur les causes et les différentes formes de la corruption dans le secteur, mais aussi de définir les pratiques de prévention et de lutte contre la corruption. Le président Issoufou Boureima a invité les participants à proposer des recommandations pertinentes en vue de faire de ce document, un outil essentiel de promotion de la bonne gouvernance dans les opérations d'assistance aux populations vulnérables.

Aïssa Abdoulaye Alfary

Déclaration des jeunes des partis membres de la Mouvance pour la Renaissance du Niger (MRN)

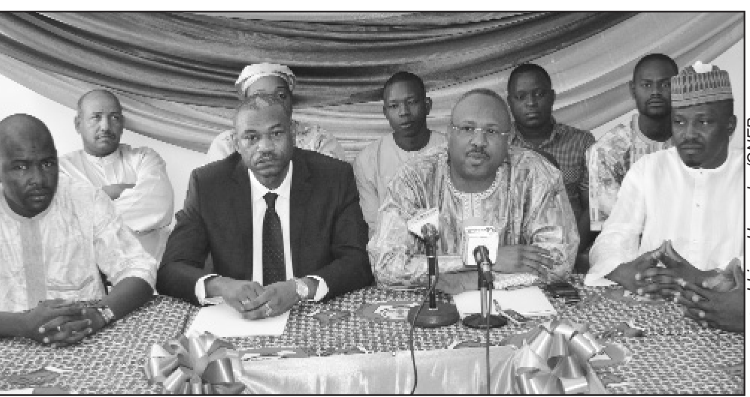
Les jeunes MRN déplorent les agissements des leaders de l'opposition

Les jeunes militants des structures de jeunesse des partis membres de la majorité politique au pouvoir (MRN) ont rendu publique une déclaration hier au siège national du MNSD Nassara sis Avenue Maurice Delens à Niamey. Cette déclaration se veut une réponse des jeunes de la MRN à leurs vis-à-vis de l'opposition (ARDR). Dans leur déclaration, les jeunes de la MRN ont condamné les attaques violentes dont font l'objet les autorités élues, des hommes d'Etat et des sages de notre pays. Ils ont, par la même occasion, invité la jeunesse ARDR à se désolidariser ''de ses prétendus leaders pour rejoindre le train du développement de notre pays''.

Dans cette déclaration lue par M. Salissou Ada en présence du président des jeunes MRN M. Mahamadou Adamou, les jeunes MRN ont rappelé le bilan de la gestion au temps de Mahamane Ousmane et Hama Amadou en particulier ce qui affecte directement la jeunesse en général et celle estudiantine en particulier. Les jeunes MRN ont à ce propos rappelé la fermeture du campus et du restaurant universitaire, la privatisation des services des transports et de la santé, l'emprisonnement de plus de 100 étudiants le 21 février 2001, les violences contre les étudiants, etc. Avec, un tel bilan, estiment les jeunes MRN, ces leaders politiques ont hypothéqué, deux décennies durant, l'avenir des jeunes.

Les signataires de la déclaration, ne comprennent pas que ces mêmes leaders puissent qualifier le Président de la République de ''va-t-en-guerre parce que, eux n'ont ni la vision nécessaire, ni le pragmatisme, encore moins le courage pour affronter un ennemi aussi abject que Boko Haram''. Les jeunes MRN, ont aussi rappelé l'absence remarquée des leaders de l'opposition à la marche républicaine contre le terrorisme et aux obsèques des soldats nigériens tombés sur le champ d'honneur au Mali. La déclaration a souligné aussi pour déplorer le refus des leaders de l'opposition de contribuer au téléthon organisé en soutien aux forces de défense et de sécurité.

Pour les jeunes de la MRN, les leaders de l'opposition n'ont aucun programme politique à proposer au peuple nigérien. ''Ayant lamentablement échoué dans toutes leurs tentatives de déstabilisation du régime, ces leaders s'échinent à dénigrer les innombrables et pertinentes réalisations faites dans le cadre du Programme de Renaissance, pour le grand bonheur du peuple nigérien'' note la déclaration. En réalité, ajoutent les jeunes de la MRN, l'opposition ne veut pas souffrir de voir que ces réalisations qui font désormais la fierté de tous les Nigériens soient mises à l'actif du Président Issoufou Mahamadou.


Idrissa Hamadou/ONEP

Lors de la déclaration hier à Niamey

Parmi ces réalisations, les jeunes de la MRN citent les échangeurs et les nombreuses routes, Dosso Sogha, le recrutement des milliers de jeunes à la fonction publique auxquels il faut ajouter le nouvel aéroport International Diori Hamani de Niamey et Maradi Kollya en cours d'exécution. Pour les jeunes de la majorité au pouvoir, le Président de la République est un visionnaire. ''Quoi de plus normal quand on sait que ses prises de positions courageuses et bien inspirées sur les questions sécuritaires lui ont valu un leadership indéniable aux yeux de la communauté internationale'' ajoute la déclaration.

C'est pourquoi, les militants des structures de jeunes des partis membres de la mouvance présidentielle ont déploré que les jeunes ARDR, à la suite de leurs mentors, n'aient pas condamné les agressions terroristes de la secte Boko Haram contre notre pays. Les jeunes MRN ont félicité le Président de la République, chef suprême des armées, pour les moyens mis à la disposition des forces de défense et de sécurité dans l'accomplissement de leur mission. Ils ont exprimé leurs soutien et encouragements au FDS pour le professionnalisme sur le terrain des opérations et dans la défense de l'intégrité du territoire national. En outre les jeunes de la mouvance présidentielle ont présenté leurs condoléances aux familles des soldats tombés sur le champ d'honneur et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Ils ont encouragé le gouvernement à continuer sans relâche, les efforts de développement déjà entamé. Les signataires de la déclaration ont appelé les jeunes militants et tous les Nigériens soucieux du devenir harmonieux de notre pays de continuer à soutenir le Programme de renaissance. Ils ont aussi appelé les forces vives de la nation à se mobiliser pour la sauvegarde de la paix sociale. Enfin, les jeunes MRN envisagent à leur tour, en réponse aux agissements des leaders de l'opposition, la rédaction de plusieurs tomes de ''Livre noir'' sur les faces cachées des leaders de l'ARDR.

Siradji Sanda



Réception de matériel de laboratoire et lancement officiel des formations des techniciens supérieurs de laboratoire

Pour un meilleur enseignement scientifique et technologique

La ministre des Enseignements Secondaires, Mme Bety Aichatou Habibou Oumani a procédé jeudi dernier au Collège d'Enseignement Secondaire Franco Arabe de Talladjé à une remise symbolique de matériel de laboratoire au Directeur Régional de l'Enseignement Secondaire (DRES) de Niamey au nom de l'ensemble de ses homologues du pays. Le gouverneur de la région de Niamey, les membres de l'administration central de ce département ministériel, les représentants des parents d'élèves et de l'Union des Scolaires Nigériens (USN), ont pris part à cette cérémonie, en marge de laquelle, la délégation s'est rendue au Palais du 29 juillet, pour le lancement officiel des formations des techniciens supérieurs de laboratoire.



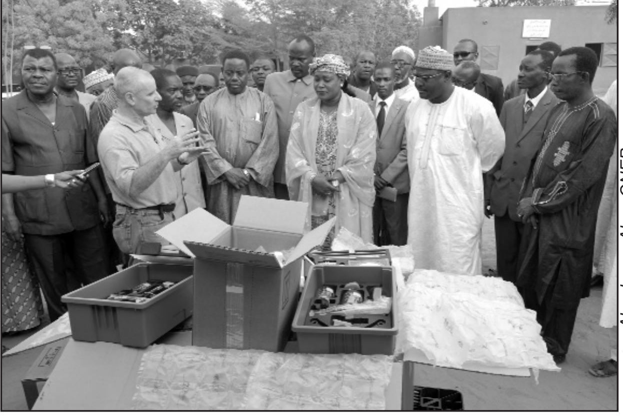
● Aboubacar Abzo ONEP

La ministre Bety remettant symboliquement les matériels de laboratoire au DRES de Niamey

En remettant le matériel de laboratoire au DRES de Niamey, la ministre des Enseignements Secondaires, Mme Bety Aichatou Habibou Oumani a formulé le vœu qu'il en soit fait un bon usage et, ce, dans les meilleurs conditions d'utilisation et d'entretien. C'est en ce sens que le directeur financier du Ministère des Enseignements Secondaires, M. Moussa Adamou, a révélé dans les classes d'achat de ce matériel auprès de l'entreprise NEO-TECH. Il est prévu des dispositions pour qu'un formateur puissent promulguer quelque rudiments d'entretien dans l'optique de contribuer au maintient et à la prolongation de la durée de vie du matériel. Aussi, M. Moussa Adamou a indiqué ce matériel acquis sur fonds propres de l'Etat et au titre du budget 2014, est destiné à 20 établissements scolaires du pays.

« Le lot de matériel est parvenu à Niamey dans 6 conteneurs. Vous avez des coffrets sur la thermodynamique en raison de trois coffrets par collège, qui sont destiné aux domaines que sont la physique, la biologie, les sciences de la vie et de la nature. Nous avons débuté depuis deux jours les formations relatives à l'utilisation du présent matériel » a expliqué le Physicien, Chargé de projets au près de l'entreprise NEO-TECH, M. Jean-Luc Crochet. Il a aussi souligné que l'Etat du Niger est à féliciter dans cet effort et cet engagement exceptionnel, du fait que ce type de matériel est souvent acquis sur la base de frais internationaux. « Quand on assiste à des cérémonies de l'ordre de celle-ci on se dit que si le cap est maintenu, on peut affirmer que d'ici trois ans l'école Nigérienne aura atteint sa vitesse de croisière. » a dit le gouverneur de la Région de Niamey, M. Hamidou Garba.

Pour le représentant des parents d'élèves, M. Nouhou Janjouna, le gouvernement est à remercier, car l'acquisition de ce matériel reflète un rêve qui devient une réalité. Il a encouragé les efforts de la ministre à évoluer sur cette même dynamique. « Quand nos enfants, sur un élan de revendication affirment leurs aspirations à être dans de bonnes conditions d'études, ils trouvent toujours au près de la ministre des Enseignements Secondaires une autorité qui agit pour sécher leurs larmes. Quelque soit ses tâches elle les mets de côté pour venir en aide à l'éducation de nos enfants » a-t-il ajouté.



● Aboubacar Abzo ONEP

Présentation du matériel de laboratoire réceptionné

Quant au Secrétaire général du Comité directeur de l'Union des Scolaires nigériens (CD/USN), M. Anas Djibrilla, il relève que la réception de ce matériel est une action salvatrice qui va contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement et souhaite que de tels actions puissent rester continuelles. En marge de cette cérémonie, la délégation s'est rendue au Palais du 29 juillet, pour le lancement officiel des formations des techniciens supérieurs de laboratoire. A ce niveau la ministre Bety Aichatou Habibou Oumani a soutenu que l'Etat du Niger a opté pour une politique de redynamisation des travaux pratiques dans l'enseignement des sciences dans les établissements, conformément à la loi portant Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) qui en son article 15, préconise, au plan des contenus, de valoriser l'enseignement scientifique et technologique et au plan des méthodes, d'allier la théorie à la pratique.

«La présente formation réunit 80 Techniciens Supérieurs de laboratoire et Professeurs de sciences venus des CES et lycées de toutes nos régions. Une formation de ce genre doit s'appuyer sur la pratique. En effet, une expérimentation vécue et pratiquée est par pur réflexe répliquée sur le terrain c'est-à dire en classe. Cette démarche vise l'amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences, gage d'un développement industriel, technique et technologique de notre pays. C'est pourquoi, mon département ministériel a voulu que l'acquisition des matériels de laboratoire soit accompagnée d'une formation des techniciens de laboratoire et professeurs de sciences pour une meilleure utilisation de ces matériels.» a dit la ministre des Enseignements Secondaires qui a précisé que ces équipements de qualité viennent ainsi renforcer les capacités des enseignants dans la conduite de l'enseignement scientifique au Niger pour le bénéfice supérieur des élèves.

Samira Sabou

COMMUNIQUE DE DECES

La grande famille ABANI OUSMANE à Zinder, à Niamey, Maradi, Tahoua, Gouré, Magaria, Babra (Nigeria), Paris, Toulouse, Djeddah,
La grande famille Moctar Chérif à Zinder, Niamey et Nouackchott,
La grande famille Attaher Malam Lototo à Zinder
La grande famille Liman Moumouni à Magaria,
La grande famille Abdou Diallo à Niamey, Tessaoua, Kirtachi et Dori,
La grande famille Moumouni Dioffo à Kirtachi, Niamey, Tessaoua,
La grande famille Bachir Mallam Mahmoutt à Dirkou, Bilma, Niamey, Agadez,
ont le profond regret d'informer les parents, amis et alliés du **décès le vendredi 27 Mars 2015 à Toulouse (France) de ALHADJI MOHAMED LAMINE ABANI**, Ingénieur à la retraite, ancien professeur du Lycée Technique de Maradi, ancien Directeur Technique de la SNGTN, ancien Directeur Général de Shell Niger.
Le rapatriement du corps est en cours.
Les condoléances sont reçues au domicile du défunt au quartier Complexe, face au CCOG, sur le Boulevard Mali Béro.

Inna Lilahi Wa Inna Ileyhi Raji oune.

AVIS DE RECRUTEMENT

UN(E) CHARGE(E) DES OPERATIONS DE TRANSIT

Une Grande Entreprise de la Place de Niamey recherche : UN(E) CHARGE(E) DES OPERATIONS DE TRANSIT.

Il/elle sera en charge notamment de :
- Ouvrir les dossiers d'importations
- Lever les Intentions d'Importations et demandes d'exonérations
* Suivi des Demandes d'exonérations
* Préparation des Ordres de Transit, transmission des documents à la Société de Transit (SDV, CAT…) et suivi des OT
- Mettre à jours des Fichiers d'approvisionnement et de suivi des exonérations
- Tenir un dossier par commande et assurer un tracking et reporting hebdomadaire
- Veiller à préparer et déposer les soumissions de l'année n+1 au plus tard 31 décembre de l'année n.
- Assurer un suivi régulier des commandes afin d'assurer des formalités de mise à la consommation.
- Veiller à la minimisation des délais de transit afin d'éviter des surcouts liés à l'immobilisation des camions ou conteneurs
- Effectuer les opérations de transit dans les règles de l'art, afin de garantir le respect des réglementations locales.

DIPLÔMES ET APTITUDES REQUISES :
• Bac+2/3 – Transit - Douanes, …

EXPÉRIENCE EXIGEE :
Ce poste nécessite une expérience professionnelle réelle d'au moins 03 ans de pratique à un poste similaire.
Etre âgé, au maximum, de 35 ans en 2015

Pour réussir dans cette mission, le candidat devra faire preuve de :
- **Dynamisme professionnel et excellence relationnelle,**
- **Rigueur dans l'analyse et dans la résolution de problèmes,**
- **Goût du travail en équipe**
- **Grande capacité de travailler sous pression**
- **Facilité à communiquer esprit d'initiative, disponibilité,**

Les candidats intéressés doivent impérativement transmettre un CV et une lettre de motivation, dans laquelle ils préciseront le poste auquel ils postulent, à l'adresse **r_a.transit@yahoo.fr**, **au plus tard le 02 avril 2015.**

COMMUNIQUE

LE COMITE NATIONAL CHARGE DU FICHIER ELECTORAL BIOMETRIQUE (CFEB) A L'HONNEUR D'INFORMER LE PUBLIC DE L'ANNULATION DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL NO001/2015/CN/CFEB RELATIF A LA REPRODUCTION DES LISTES, FICHES, GUIDES, PROCES-VERBAUX DE RECENSEMENT ET ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR POUR DES RAISONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES INDEPENDAMENT DE SA VOLONTE. PAR CONSEQUENT, IL INFORME LES EVENTUELS CANDIDATS DE LA RELANCE TRES PROCHAINEMENT D'UNE NOUVELLE PROCEDURE.
FAIT À NIAMEY, LE 20 MARS 2015.

COORDONNATEUR NATIONAL
OUMAROU MALLAM



COMMUNIQUE



Atersa, fabriquant espagnole des équipements solaires est désormais présent au Niger à travers **BENALYA DISTRIBUTION**, filiale du **Groupe BENALYA.**



Afin de vulgariser l'énergie solaire haut de gamme sur tout le territoire du Niger, Le Groupe BENALYA porte à la connaissance des sociétés, installateurs et consultants en énergie solaire qu'elle cherche des installateurs pour les solutions solaires des sites isolés, des lampadaires et des système de pompage
Les installateurs bénéficieront de formations spécialisées en produit Atersa, des tarifs spéciaux installateur et de tous les soutiens techniques
Les Sociétés intéressées, les installateurs ainsi que les consultants en énergie solaire peuvent retirer le formulaire installateur au niveau siège du Groupe BENALYA face Echangeur Mali Béro à Niamey, Email: **info@benalya.com**
Téléphone **92196287- 92 18 64 52-20 72 24 83**



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITÉ URBAINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ADDITIF N°01 AU PLAN PREVISIONNEL ANNUEL DE PASSATION DE MARCHE PUBLICS/Année 2015/Numéro du plan : 02

N°	Objet du marché	Source de financement	Type de marché	Mode de passation	Coût prévisionnel	Date probable de lancement de la procédure	Date probable d'attribution du contrat	Date probable démarrage des prestations	Date probable d'achèvement des prestations	localités	Structure responsable
1	Réhabilitation des marchés Badaguichiri et Kaora Abdou	AFD	travaux	A O O	P M	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
2	Construction de deux (2) salles de réunion (Illela et Alakaye) et de sept (7) magasins agro-sylvo-pastoraux	AFD	Travaux	A O O	P M	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
3	Réhabilitation de trois (3) puits pastoraux dans la commune de Tajaé	A F D	Travaux	Simple facture	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Troisième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
4	Aménagement des vallées (construction de seuils) à Badaguichiri et Tajaé	AFD	travaux	A O O	P M	Troisième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	quatrième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
5	Délimitation des espaces pastoraux	AFD	Travaux	A O O	P M	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
6	Etude de faisabilité des seuils de Badaguichiri et Tajaé	AFD	Prestation intellectuelle	Simple facture	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
7	Etude et contrôle des deux marchés (Badaguichiri) et deux (2) salles de réunion (Illéla, Allakaye)	AFD	Prestation intellectuelle	Simple facture	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
8	Achat de petits matériels d'appui aux structures foncières	AFD	fournitures	Simple facture	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
9	Acquisition matériel de clôture bois villageois	AFD	fourniture	Simple facture	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
10	Achat petit matériel pour CES-DRS et production des plants	AFD	Fournitures	Simple facture	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
11	Achat intrants et produits phyto	AFD	fourniture	Simple facture	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Région de TAHOUA	PGBV/B
12	Acquisition de matériel roulant	LPEF/BN	fourniture	A O R	P M	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	Deuxième trimestre	NIAMEY	DGE/F



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES TRANSPORTS
AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
ANAC-NIGER

PLAN PREVISIONNEL ANNUEL DE PASSATION DE MARCHE/Année 2015





AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE DU NIGER (ANAC-NIGER)

Plan prévisionnel annuel de passation de marché/Année 2015

N°	Objet du Marché	Source de Financement	Type de Marché	Mode de passation	Coût prévisionnel	Date probable de lancement de la procédure	Date probable d'attribution du Contrat	Date probable de démarrage des prestations	Localité	Structure Responsable
1	Acquisition de matériels roulants	ANAC	Fournitures	AOO	PM	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Niamey	ANAC
2	Matériels informatiques	ANAC	Fournitures	AOO	PM	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Niamey	ANAC
3	Mobiliers de bureau	ANAC	Fournitures	AOO	PM	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Niamey	ANAC
4	Acquisition de matériels de sûreté de l'aviation civile	ANAC	Fournitures	AOR	PM	Mars 2015	Mai 2015	Juin 2015	Niamey	ANAC
5	Matériels de sonorisation et de vidéo surveillance	ANAC	Fournitures	AOO	PM	Septembre 2015	Octobre 2015	Novembre 2015	Niamey	ANAC
6	Etudes liées à la mise aux normes des aéroports d'Agadez et	Budget national	Etudes	CF	PM	Avril 2015	Mai 20154	Juin 2015	Agadez et Zinder	ANAC



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL OU INTERNATIONAL SUR : «la mise en place d'un dispositif d'accréditation des établissements publics et privés de formation en santé au Niger, conformément à la vision de l'OOAS d'ici fin 2016 ».

I. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION

Le Plan du Développement Sanitaire (PDS) 2011-2015 du Niger, conformément au Plan de Développement Economique et Social (PDES) , a pour objectifs prioritaires de réduire la mortalité maternelle et néonatale, de renforcer la planification familiale, de réduire la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, de combattre les IST-SIDA et les maladies non transmissibles et d'améliorer le bien-être de la population à travers l'extension de la couverture sanitaire et l'amélioration de la performance du système de santé.
Pour atteindre ces objectifs, un des axes prioritaires est le développement des ressources Humaines en santé. C'est dans ce cadre qu'un Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH 2011 - 2020) a été élaboré et mis en œuvre. Il constitue un document de référence en matière de développement des Ressources Humaines en Santé (RHS) sur la période concernée. La mise en œuvre de ce Plan, permet entre autres: de planifier, de rendre disponible un personnel qualifié selon les normes et d'organiser la formation initiale et continue des ressources humaines du secteur. Toujours dans le cadre de l'amélioration de la formation initiale et continue, trois autres plans ont été élaborés à savoir :i) un plan stratégique pour l'implantation effective des mesures à prendre pour la formation initiale, ii) un plan stratégique du système d'accréditation des écoles publiques et privées de formation en santé et enfin iii) un plan stratégique de redistribution des éléments de motivation du personnel sanitaire, avec une priorité aux personnels servant dans les zones rurales en vue de répondre à la vision du ministère en accord avec les ressources humaines qui est celle de disposer d'un personnel qualifié et motivé selon les normes.

1.2. Justification
Le Niger dispose d'institutions de formation en santé publique à savoir: une (1) Faculté des Sciences de la Santé (FSS), deux (2) Ecoles Nationales de Santé Publique (ENSP) de Niamey et Zinder, un(l) Institut de Santé Publique (ISP) et 18 Ecoles et Instituts Privés présents dans toutes les régions qui produisent les professionnels de santé. Malgré cette disponibilité d'institutions de formation, le pays reste confronté à une insuffisance quantitative et qualitative de professionnels de santé toutes catégories confondues. Une mauvaise répartition des agents disponibles et une inadéquation des compétences et performances en deçà des attentes en raison de l'absence de mesures d'accompagnement.
Une analyse approfondie de la situation effectuée au cours de plusieurs ateliers et séminaires organisés par le Ministère de la Santé Publique dans le domaine de la formation a révélé une inadéquation entre la formation reçue par les professionnels de la santé et la pratique sur le terrain. Cette inadéquation a été identifiée comme un obstacle aux efforts déployés par le Ministère.
C'est dans ce cadre qu'un vaste programme d'harmonisation des programmes de formation axés sur la compétence a été entrepris et a abouti à l'organisation du premier Examen Unique de Certification en Santé en 2011.
Avec la mise en place du système LMD, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) est allé dans ce sens d'harmonisation au niveau régional pour:
- réduire les obstacles liés aux programmes de formation des Médecins, des Pharmaciens, des Infirmiers, des sages -femmes et autres disciplines;
- réduire la non-conformité aux règles de qualité des enseignements, notamment au niveau des conditions d'admission aux différents programmes, la dénomination des diplômes et leurs équivalences, la durée de la formation et les contenus des programmes.

Pour la réussite de ce processus, il est important de définir des normes de qualité, les appliquer dans les établissements de formation en santé et mettre en place un dispositif d'accréditation de ces derniers. C'est dans ce cadre que l'OOAS a élaboré des critères d'accréditation de ces Ecoles et Instituts.
Compte tenu de l'importance de cette accréditation, le Niger s'est engagé dans cette démarche en mettant en œuvre les programmes harmonisés depuis octobre 2013 en accompagnant les écoles vers le processus d'accréditation pour une formation de qualité. Pour répondre à celle-ci, Save thé Children cherche un consultant international qui accompagnera ce processus au Niger.

1.3. Objectif Général
Contribuer au renforcement du système de santé au Niger d'ici 2020

1.4. Objectif spécifique Accompagner le MSP à mettre en place un dispositif d'accréditation des établissements publics et privés de formation en santé au Niger, conformément à la vision de l'OOAS d'ici fin 2016.

1.5. Résultats attendus
1) Tous les acteurs clés (écoles et personnel DRH) ont la même Compréhension du processus d'accréditation
2) Tous acteurs clés (écoles et personnel DRH) maîtrisent parfaitement tous les outils qualité y afférents
3) Les évaluations des 19 écoles de santé effectuées
4) La feuille de route vers l'accréditation pour chaque école de santé élaborée.

1.5.1. Effet attendu de la consultation
Le mécanisme d'accréditation est appliqué à tous les établissements publics et privés de formation en santé selon les critères OOAS à partir de janvier 2017.

1.5.2. Livrables attendus de la consultation
- Une équipe qualité des écoles de santé mise en place conjointement par le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère des enseignements professionnels et Techniques, le Ministère de la Population de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, est encadrée par le consultant au cours du processus d'accréditation ;
- Un état des lieux sur l'avancement du processus d'accréditation : où en sommes-nous ? Qu'est ce qui est déjà fait ? Qu'est ce qui reste à faire, les enseignements dans les établissements de formation en santé au Niger est effectué au cours du premier trimestre 2015;
- Les référentielles qualités élaborés par le MSP sont adaptés aux critères d'accréditations de l'OOAS avant fin mars 2015 ;
- Les procédures sont élaborées conformément aux référentielles qualités du MSP adaptés aux normes de l'OOAS au cours du deuxième trimestre 2015 dans au moins une école de santé

NB : Un rapport écrit est rédigé et présenté au secrétariat général du MSP à la réalisation de chaque livrable.

II. PROFIL ET COMPETENCES REQUIS POUR LE CONSULTANT NATIONAL OU INTERNATIONAL

11.1. Qualifications
Aptitudes thématiques : connaissances éprouvées en matière de gestion des systèmes de formation et des ressources humaines, en processus de certification et d'accréditation en général et des écoles en particulier.
Aptitudes à l'utilisation des outils informatiques.
Aptitudes en matière d'accompagnement et de communication : capacité à accompagner une équipe.
Faire preuve d'une grande capacité d'écoute, de mobilisation et avoir un bon esprit d'équipe. Avoir une maîtrise du français parler et écrit;
Avoir une capacité à travailler sous pression
Flexibilité et mobilité au Niger.

11.2. Expériences
Le soumissionnaire devra démontrer (critères de la sélection) :
• ses expériences en développement de la qualité des écoles de formation en santé ;
• ses expériences dans le domaine de développement des outils de certification et d'accréditation des écoles de formation en santé;
• ses expériences en assurance de la qualité;
• ses expériences en écriture d'un rapport;
• sa capacité d'interagir, d'établir et de maintenir d'excellentes relations de travail dans le respect des diversités aussi bien avec l'équipe nationale, le gestionnaire, des Agences des Nations Unies qu'avec les partenaires gouvernementaux.

III. DUREE DE LA CONSULTATION
La consultation durera trente jours (30). Elle sera exécutée selon un mécanisme perlé et à distance

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :
Pour la première phase de sélection:
• Un curriculum vitae actualisé décrivant l'expérience du consultant et dans lequel deux (02) références seront citées;
• Une lettre de motivation prenant en compte la compréhension des TDrs et l'approche méthodologique.

Les candidats intéressés peuvent soumettre leurs offres soit en copie dure ou par voie électronique en précisant en objet ce qui suit : **«Dossier de candidature pour le recrutement d'un consultant pour la mise en place du processus d'accréditation des écoles et Instituts de formation au Niger».**
Le dossier doit être déposé dans les différents bureaux de **Save the Children à Niamey, Maradi, Tessaoua, Zinder, Diffa** ou au secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique, ancien bâtiment, 2ème étape, porte n°105 au plus tard le 09 mars 2015 à 13h.
Les candidatures en ligne doivent être adressées à l'adresse suivante : Eteni.Longondo@savethechildren.org

NB : Les candidats intéressés pourront avoir les Termes de Référence au niveau des bureaux de Save The Children ou par mail. Aussi Pour toutes informations complémentaires, contacter Mr Eteni Longondo, aux contacts : Tel 92 19 60 07,
Email : Eteni.Longondo@savethechildren.org **avant le 3 avril 2015**



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°01/2015/AO/COM/UEMOA

1. Le présent appel d'offres a pour objet l'abonnement à la liaison spécialisée (LS) internet, à l'ADSL et la configuration d'équipements informatiques au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) de la République de Guinée Bissau.

2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé en un seul lot indivisible **pour l'abonnement à la liaison spécialisée (LS) internet, à l'ADSL et la configuration d'équipements informatiques au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) de la République de Guinée Bissau :**

Article/Service	Description	Quantité
1	Réabonnement pour 18 mois de la liaison spécialisée (LS) internet de 1 Mégabits d'Orange Bissau installée dans le Data Center du MEF sur les équipements du Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SYGMAP)	1
2	Réabonnement pour 18 mois de la liaison ADSL 512 Kilobits installée à la Direction Générale des Concours Publics (DGCP)	1
3	Reconfiguration du Firewall Cisco ASA 5510 afin d'autoriser les services http et https (ports 80 et 8080)	1
4	Configuration du DNS en collaboration avec le cabinet sénégalais 2SI (Représenté par M. Mamadou FAYE Tél: +221 77 551 94 67 / +221 33 865 11 50 Email : mfaye@ssi.sn; faye.mamadou@gmail.com Fax: + 221 864 51 84 BP: 14179 Dakar Peytavin)	1
5	Tests de bon fonctionnement des connexions ssh, http, https avec le cabinet sénégalais 2SI (Représenté par M. Mamadou FAYE Tél: +221 77 551 94 67 / +221 33 865 11 50 Email : mfaye@ssi.sn; faye.mamadou@gmail.com Fax: + 221 864 51 84 BP: 14179 Dakar Peytavin)	3

3. La participation à la concurrence est ouverte à la toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la configuration de matériel informatique et réseau, objet du présent appel d'offres.

Pour être qualifié, le soumissionnaire devra remplir les critères suivants :
• Fournir la preuve écrite que son chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois (03) dernières années, équivaut au moins à deux (02) fois le montant de son offre;
• Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années au moins deux (02) marchés de nature et de taille similaires ;

Le soumissionnaire ne pourra se voir attribuer le marché que s'il remplit les critères de qualification énumérés ci-dessus.
Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :
• **un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans** aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
• une attestation originale ou certifiée conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
• une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres :
• une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

NB : les soumissionnaires joindront à leur offre, un reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA, 380,
Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personne à contacter :
• Madame Emilienne GNADA/HIEN - Tél. : +226 25 32 86 73
Email : **ehien@uemoa.int**
• Monsieur Jean-Baptiste KOGOE - Département (DPE) / Division de la Réforme des Marchés Publics (DRCP)
E-mail : **ibkogoe@uemoa.int**

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par le soumissionnaire précité, au service mentionné ci-dessous et moyennant paiement en espèces d'un montant **non remboursable de trente mille (30 000) francs FCFA à partir du 13 mars 2015.**

Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives
De la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
380, Avenue Professeur KI-ZERBO
01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tel (226) 50 31 88 73 à 76 Poste 8711
Fax : (226) 50 31 88 72 Email : commission@uemoa.int

Les soumissionnaires installés hors du Burkina Faso pourront s'acquérir du dossier d'appel d'offres aux différents Bureaux de Représentation de la Commission de l'UEMOA.

6. Toutes les offres doivent parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine au plus tard le 14 avril 2015 à 16 heures, heure locale.**

Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture munis d'un mandat de leur société, le 14 avril 2015 à 16 heures 30mn, heure locale au siège de la Commission à Ouagadougou, ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.

8. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation, Le Directeur de Cabinet

Yaovi KOUNHUNDE







Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel de formation, le CNPG organise pour le mois **d'Avril 2015** les actions de formation sur les thèmes suivants:

OUTILS ORGANISATIONNELS ET RELATIONNELS DE LA SECRETAIRE A L'ASSISTANTE DE DIRECTION -P.A.O
Du 13 au 24 Avril2015 à Lomé (Togo

GESTION RATIONNELLE DES STOCKS ET DES VENTES
Du 13 au 24 Avril 2015 à Lomé (Togo)

GESTION ET SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
Du 13 au 24 Avril 2015 à Lomé (Togo)

GESTION STRATEGIQUE DES RESSOURCES HUMAINES SPECIALE DIRECTION : " Principes et outils d'un management performant"
Du 13 au 24 Avril 2015 à Lomé (Togo)

GESTION ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE
Du 14 au 16 Avril 2015 à la Chambre de Commerce De Niamey

Pour tous renseignements contacter le CNPG au 96 54 47 20 au 93 81 77 73

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE, Notaire à la résidence de Konni Tel 20640183, de la perte de l'acte de cession, **n°0161 du 06/03/1991** objet de la parcelle **n° H** de l'**ilôt n°107** du **lotissement Complémentaire Sud- Sud- Ouest**, au nom de **Monsieur ABDOULNASSER OUMAROU ADAKE** demeurant à Konni, établi par la Mairie de Konni
Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou à la Mairie de Konni.

Me BIZO MATSAHI LIMANE

Etude Notariale Maître OUMAROU HIMA Safiétou Honneur & Devoir

AVIS DE PERTE

Il est donné avis de perte d'un Acte de Cession d'immeuble non bâti Numéro **1851**, objet de la parcelle **X**, îlot **7460**, quartier ROUTE OUALLAM, d'une superficie de **deux cents (200) mètres carrés** au nom de **Madame YVETTE YAGO AMADOU.**
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître OUMAROU HIMA safiétou, Rue YN-98, Boulevard des Sy et Mamar, Quartier Yantala, Téléphone : 20.35(p.56 ou au service domanial de la Communauté Urbaine de Niamey.

Pour avis Maître OUMAROU HIMA safiétou, Notaire

ETUDE DE MAITRE ADAMOU SALOU, NOTAIRE A LA RESIDENCE DE MARADI, CONTACTS : 96.88.54.44/94.73.58.54

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte en date du 27/03/2014, reçu par Maître ADAMOU SALOU, Notaire à la Résidence de Maradi, et enregistré à la Direction Régionale des Impôts de Maradi suivant quittance N° 951 du 28/03/2014 il a été constitué une société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARLU) aux caractéristiques ci-après :
Dénomination Sociale : Ferme Semencière GANDU SARLU
Capital Social :Trois millions (3.000.000) de francs Cfa divisé en trois cents (300) Parts de dix mille (10.000) francs Cfa chacune toutes entièrement souscrites et libérées à concurrence de leur valeur nominale ;
SIEGE SOCIAL : le siège sociale est fixé au quartier SABON GARI, à Maradi, en République du Niger ;
OBJET SOCIAL :
-La production, la transformation, l'importation et l'exportation des produits agro sylvo pastoraux
-La commercialisation des engrais et des pesticides
-La vente des matériels et équipements agricoles ;
-Le commerce général.
-Et généralement toutes opérations, commerciales, financières, civiles, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet indiqué ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Gérance de la Société : **Monsieur HALADOU AMADOU** est nommé gérant de la Société dénommée « Ferme Semencière GANDU » SARLU
Durée de la Société : la durée de la Société est de 99 ans ;
Immatriculation au registre de commerce et crédit mobilier : les statuts ont été déposés au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Maradi. La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro NI-MAR-2014 - B - 105 en date du 26/03/2014 sur requête du gérant.

Pour Avis et Mention Maître ADAMOU SALOU NOTAIRE

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENT DE KOLLO/ COMMUNE RURALE DE LIBORE

AVIS DE REPORT

Le dépouillement de l'Appel d'Offres Local **N°002/CRL/2015, relatif à l'approvisionnement des vivres et équipements du magasin de stocks de sécurité alimentaire de la Commune Rurale de Liboré, est reporté au jeudi 09/04/2015 à 10 h.**

Les soumissionnaires qui désirent encore acheter le DAO, peuvent le faire avant la date indiquée, auprès du receveur de la Mairie.

LE MAIRE

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DE DOUANES
DIRECTION DU MATERIEL ET DES AFFAIRES FINANCIERES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°001/2015/MF/DGD/DMAF

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans te Quotidien « Le Sahel » n°8886 du 03 Mars 2015.
2. Le Ministre des Finances invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous plis cacheté pour la fourniture de matériel et Logiciels informatiques (Financement Redevance Informatique RI) en un seul lot :

N°	DESIGNATION MATERIEL	QUANTITE
SERVEURS		
1	SERVEUR BASE DE DONNEES	1
2	SERVEUR DE PRODUCTION	1
3	SERVEUR WEB	1
4	SERVEUR PROTOTYPE ET TESTING	1
EQUIPEMENTS POUR SERVEUR		
5	PERIPHERIQUE DE STOCKAGE DE SERVEUR	1
6	RACK CABINET DU SERVEUR	1
MICRO-ORDINATEURS		
7	MICRO-ORDINATEURS	100
MATERIELS RESEAUX		
8	ROUTEURS SANS FIL DGD	5
9	ROUTEURS SANS FIL- UNITES	50
10	ROUTEURS FILAIRE DGD	2
11	SWITCH DGD	3
12	SWITCH	40
MATERIEL D'ENERGIE ELECTRIQUE		
13	UPS – ONDULEURS 6 KVA	2
14	UPS –ONDULEURS 2 KVA	25
AUTRES MATERIELS		
15	IMPRIMANTES	50
16	PHOTOCOPIEURS	5
17	SCANNER	50
18	TELECOPIEUR	2

DESIGNATION LOGICIELS	QUANTITE
LICENCE SERVEUR LINUX REDHAT AS	4
LICENCE SO CLASS SERVER	300
APACHE TOMCAT	1
JAVA 6 SE SDK	1
LICENCE ACROBAT READER	1
LICENCES CLIENT WINDOWS	400
LICENCES CLIENT LINUX	400

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis à vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information ou s'offrir le Dossier d'Appel d'Offres auprès de :
Direction du Matériel et des Affaires Financières de la Direction Générale des Douanes» BP 244 Niamey, Téléphone ; 0022720723133/34/36
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, à la Direction Générale des Douanes/Direction du Matériel et des Affaires Financières/Division Marchés Publics, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **un millions (1,000,000) francs CFA.**
6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.
7.Les offres présentées en **un (1) original et quatre (4) copies**, conformément aux instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées des garanties de soumission de **deux pourcent (2%) de l'offre**; devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-dessus, **au plus tard le 05/05/2015 à 09 heures.**
8. L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 10 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.
Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées,
9, Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **120 jours**, à compter de la date de remise des offres.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Pour le ministre P.O
Le Secrétaire Général
TAHER HASSANE



Nigeria

Forte participation à la présidentielle la plus serrée de l'histoire du pays

Quelque 300 bureaux de vote ont rouvert dimanche au Nigeria, au lendemain d'une première journée marquée par de nombreux problèmes techniques, mais aussi par une forte participation à la présidentielle la plus serrée de l'histoire du pays.

Selon la Commission électorale indépendante (Inec), l'enregistrement des électeurs, un préalable avant le vote, devait reprendre à 08h00 locale (07h00 GMT) dans ces 300 bureaux sur 150.000 dans tout le Nigeria-- où les lecteurs de cartes électorales biométriques, utilisés pour la toute première fois au Nigeria, n'ont pas fonctionné samedi. Au total, quelque 69 millions d'électeurs - sur les 173 millions d'habitants du Nigeria doivent élire le président, les 109 sénateurs et les 360 députés dans le pays le plus peuplé d'Afrique, premier producteur de pétrole et première puissance économique du continent.

Plusieurs bureaux de vote ouverts dimanche vont retenter l'utilisation des lecteurs biométriques, tandis que d'autres les ont remisés d'office, pour revenir à des méthodes d'identification manuelles classiques. En raison du retard pris dans la livraison du matériel électoral samedi, et des problèmes techniques rencontrés, les opérations de vote se sont poursuivies jusque tard dans la soirée dans certains centres.

Et, nullement découragés par les très longues heures d'attente, de très nombreux électeurs enthousiastes et vigilants ont tenu à rester, après avoir voté, pour assister au dépouillement, qui s'est parfois fait à la lueur des lampes de poches et des téléphones portables, dans un pays privé d'électricité plusieurs heures par jour. Le porte-parole du gouvernement Mike Omeri a fait état d'un "taux de participation record", sans toutefois donner de chiffre. Cette participation, selon lui, représente "un triomphe pour la démocratie" malgré les problèmes logistiques.

Le Congrès progressiste (APC) de l'ancien général Muhammadu Buhari, principal adversaire du président sortant Goodluck Jonathan à la présidentielle, a défendu le nouveau système d'enregistrement biométrique des électeurs durant toute la campagne électorale, considérant qu'il permettrait d'éviter les fraudes électorales, fréquentes au Nigeria. Mais le Parti démocratique populaire (PDP) de M. Jonathan y est opposé depuis le début, et a souvent répété qu'il était trop risqué de l'expérimenter pour la première fois pour un scrutin de cette importance.

Le président Goodluck Jonathan, candidat à sa réélection, a voté samedi dans son village natal d'Utuoke, dans le sud pétrolier,


DR

Forte mobilisation notamment des femmes au niveau des bureaux de vote

majoritairement chrétien, et a lui-même été victime de dysfonctionnements du nouveau système de lecture de cartes électorales. Transpirant abondamment sous son célèbre Fedora noir, chapeau typique de sa région, il a fini par s'inscrire manuellement, après maintes tentatives infructueuses pour faire fonctionner les deux lecteurs biométriques de son bureau de vote.

Le PDP a considéré samedi soir que ce cafouillage était "une source de honte énorme au niveau national". M. Buhari, qui a voté samedi après-midi dans son fief de Daura, en plein nord musulman, a dénoncé "toutes ces pensées négatives sur l'élection nigériane (qui) n'ont pas lieu d'être, cinq Etats au maximum ayant été affectés" par les dysfonctionnements. Dans ce scrutin serré, les deux candidats étant donnés très proches par les commentateurs, et la question des défaillances de l'enregistrement des électeurs devrait alimenter de nombreuses polémiques, tout au long de la journée.

Même si Attahiru Jega, le président de l'Inec, s'est voulu rassurant, dans plusieurs interventions télévisées, minimisant l'étendue des dégâts techniques. Ces couacs et la prolongation de l'ouverture des bureaux "n'affectera pas le résultat de la présidentielle", a-t-il affirmé samedi soir sur la chaîne privée Channels. Des résultats partiels devraient être publiés dans la journée, et les résultats définitifs sont attendus 48h après la fermeture du dernier bureau de vote, en théorie.

L'interdiction de circuler, en vigueur samedi, n'a pas été reconduite dimanche, mais les forces de l'ordre restent sur le qui-vive, dans un pays où les passions et instrumentalisations politiques attisent souvent des tensions religieuses et ethniques. Lors des dernières élections, en 2011, près d'un millier de personnes sont mortes lors d'affrontements post-électoraux. Et, à ces risques de violences s'ajoutent les menaces du groupe islamiste Boko Haram.

Le groupe, qui avait menacé de perturber les élections, n'a cependant pas réussi à empêcher le déroulement des élections, même dans le nord-est où il sévit. En perte de vitesse, Boko Haram, qui a fait allégeance à l'organisation Etat islamique (EI), est cependant soupçonné d'avoir mené samedi plusieurs attaques meurtrières contre des bureaux de vote et des élus locaux.

Des hommes armés ont abattu samedi sept Nigérians dans quatre villages de l'Etat de Gombe (nord-est), souvent ciblés par les islamistes de Boko Haram par le passé. Et un député de l'Etat de Borno (nord-est) a par ailleurs annoncé samedi que 23 villageois avaient été décapités la veille au soir dans la localité de Buratai, vraisemblablement par des islamistes, sans que l'on sache s'il y avait un lien avec les élections.

(AFP)

Deux candidats à la présidentielle nigériane que tout oppose

L'un est un chrétien du Sud, scientifique de formation, l'autre est un musulman du Nord, ancien général: tout oppose le président sortant Goodluck Jonathan et son rival, Muhammadu Buhari, candidats à l'élection de samedi au Nigeria.

A la tête du pays le plus peuplé d'Afrique depuis 2010, M. Jonathan, 57 ans, a pour principal adversaire ce général à la retraite âgé de 72 ans, qui fut au pouvoir entre 1983 et 1985, du temps des régimes militaires. Chrétien du Sud de l'ethnie Ijaw, issu d'une famille modeste de fabricants de pirogues, M. Jonathan est docteur en zoologie. Après avoir enseigné puis travaillé pour la protection de l'environnement dans une agence gouvernementale, il se lance en politique en 1998.

Ancien gouverneur de Bayelsa, son Etat d'origine, il est le premier président issu du delta pétrolier du Niger. Cet homme de grande taille arbore en permanence un chapeau à large bord. M. Buhari est, lui, toujours coiffé d'un petit chapeau bleu. Cet homme élancé, qui a les dents du bonheur, est un musulman de l'ethnie Fulani, originaire de Katsina dans le Nord.

L'affrontement des deux hommes met en lumière l'une des lignes de fracture du pays: les 173 millions de Nigérians se partagent également entre musulmans et chrétiens. Le Nord est surtout musulman, le Sud principalement chrétien.

La réputation de président "chanceux" poursuit Goodluck Jonathan, et pas seulement à cause de son insolite prénom ("bonne chance", en anglais). Il a bénéficié de nombreux concours de circonstances au fil de son parcours politique. Le plus spectaculaire remonte à mai 2010: celui qui est alors vice-président depuis 2007 est propulsé à la présidence du pays après le décès par maladie, en plein mandat, du chef de l'Etat Umaru Yar'Adua, un musulman du Nord.

Si M. Jonathan est réputé pour son calme et a su s'entourer de technocrates respectés, sa présidence a été marquée par la sanglante ascension des insurgés islamistes de Boko Haram, mais aussi par des scandales financiers. Et, dans la première puissance pétrolière d'Afrique, l'immense majorité de la population vit toujours avec moins de 1,5 dollar par jour. A la veille du scrutin, il a appelé les électeurs à "voter dans le calme". "Donnons un exemple de maturité politique à toutes les démocraties émergentes qui suivront".

Arrivé à la tête du Nigeria le 31 décembre 1983 à la faveur d'un coup d'Etat, le général Buhari avait à son tour été renversé lors d'un putsch en août 1985. C'était avant le retour de la démocratie dans le pays, en 1999. Il avait déclaré une "guerre contre l'indiscipline", mais ses adversaires se souviennent surtout de la chape de plomb de


DR

Goodluck Jonathan et Mohammadu Buhari, le 26 mars 2015 à Abuja

son régime militaire, certains parlant d'un "Etat policier".

Son régime a notamment été marqué par l'exécution publique de trois Nigérians condamnés pour trafic de drogue sur une plage en plein centre de Lagos, la capitale économique. M. Buhari avait aussi fait arrêter Fela Kuti, le célèbre chanteur "afrobeat" et militant des droits civiques, mort en 1997. Au fil des années, il s'est toutefois forgé une réputation d'incorruptible, atout important dans la première économie du continent, gangrenée par la corruption. "Je ne pense pas qu'il y aura de fraude électorale, comme ce fut le cas pour les précédentes élections", disait-il jeudi à l'AFP. Mais il a prévenu qu'un éventuel bourrage d'urnes ne serait pas sans "conséquences".

M. Buhari était déjà le principal rival de M. Jonathan à la précédente présidentielle, en 2011. Des affrontements postélectoraux avaient fait un millier de morts: la victoire de M. Jonathan avait provoqué la fureur de musulmans du Nord, qui voulaient que la présidence revienne à l'un des leurs. Pendant la campagne, M. Buhari a été dépeint comme un dangereux islamiste par le Parti démocratique populaire (PDP) du chef de l'Etat. L'opposant, lui, n'a eu de cesse d'accabler un pouvoir dépassé par les violences islamistes.

Le président sortant bénéficie de moyens importants pour sa campagne et peut enfin se targuer de succès militaires contre Boko Haram grâce à l'appui des armées de pays voisins (Tchad, Cameroun, Niger). Après trois défaites à la présidentielle, M. Buhari est cette fois le candidat d'une opposition unie au sein du Congrès progressiste (APC).

(AFP)



AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Dans le cadre de ses activités, Celtel Niger opérant sous la marque Airtel, recherche :

UN BILLILNG ASSURANCE SUPERVISOR – B2C

Rend compte au : **REVENUE ASSURANCE & FRAUD MANAGER**
Niveau de fonction : **SUPERVISEUR**

Mission Principale du poste :
Prévention des pertes de revenus à travers un contrôle régulier et permanent de la facturation du trafic et service des abonnés.
Accompagner l'équipe commerciale et technique dans l'implémentation des nouveaux produits, services et promotions ainsi que les changements techniques qui adviennent .Détection des dysfonctionnements entrainants ou susceptibles d'entrainer des pertes.
Analyse des données et des résultats d'investigations obtenus .Apporter des réponses aux dysfonctionnements à prévenir ou détectés.
Suivre l'implémentation des corrections demandées et des contrôles recommandés.

Description du Poste :
• Assurer la correcte facturation des abonnés pour tous les services et produits ;
• Assurer la correcte validation des nouveaux tarifs à travers les tests faits par le marketing avant le go live ;
• Assurer un monitoring régulier de la consommation des différents bonus ;
• Accompagner les équipes techniques en amont et en aval dans tous changements aux niveaux des différents systèmes afin de garantir le résultat attendu ;
• Auditer les différents comptes des DA (Dedicated Account) afin de s'assurer un usage conformément aux spécifications commerciales ;
• Procéder à une réconciliation régulière des CUG coté système et coté CXD afin de s'assurer la correcte facturation de tous les comptes CUG ;
• Analyser la tendance, de corrélation etc .
• Validation des remboursements de crédits (DA, MA,), stock EVD (Shap-Shap) et de Stock Airtel Money ;
• Suivi de la génération des scratch cards (PIN) et des Simscards;
• Suivi End to End du provisionning afin de s'assurer que la création, suppression des abonnés conformément au process en vigueur ;
• Proposer des solutions en vue de la correction des dysfonctionnements détectés ou à prévenir ;
• Faire une présentation claire et détaillée des dysfonctionnements aux personnes responsables des stations ou les anomalies ont été détectées, proposer un mode opératoire ,etc
• Assurer un suivi permanent de l'implémentation des corrections demandées ou recommandées jusqu'à leur réalisation complète.

Responsabilités additionnelles :
• Suivre les churn des abonnés, ainsi que le recouvrement du crédit expiré ;
• Faire la réconciliation entre les différents nœuds systèmes en vue de détecter les éventuelles incohérences pour correction ;
• Participer à l'élaboration du SVCCL à la fin de chaque mois ;
• Monitorings des points MIL (Monthly Issues List) en vue d'une résolution ;
• Assister les autres départements sur l'analyse et la compréhension des données ;
• Procéder à la validation des différents changements faits coté système afin de prévenir les éventuelles anomalies pouvant conduire à une perte de revenue ;
• Travaillera sur tout autre projet à la demande de sa hiérarchie.

Qualifications et compétences requises :
• Minimum Bac+4 en informatique, Télécom, Finance ou équivalent;
• Une expérience professionnelle d'au moins 4 ans en administration de système de facturation, ou 2 ans d'expérience en IT avec une bonne connaissance en SQL Server, Oracle et opérant dans un environnement télécom en général et GSM en particulier.
• Etre autonome, professionnelle ;
• Etre motivé, flexible;
• Avoir de fortes compétences analytiques et aptitudes à la résolution des problèmes ;
• Etre orienté sur la satisfaction du client ;
• Forte analyse des données, de vérification de la réconciliation et les procédures
• Une bonne communication verbale et écrite, compétences organisationnelles et interpersonnelles
• Capacité à travailler efficacement sous contraintes de temps et d'obtenir des résultats dans des délais critiques
• Comprendre des structures de bases de données relationnelles, la manipulation des données et des méthodologies d'extraction de données ;
• Discrétion et respect de confidentialité.
• La connaissance de l'anglais serait un atout

Les dossiers de candidature comprenant :
- la lettre de candidature
- la copie du CV

Doivent être envoyés à l'adresse suivante **recrutements@ne.airtel.com au plus tard le Vendredi 03 Avril 2015 à 12 heures.**

N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
Tout dossier transmis ne peut être retiré.



AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Dans le cadre de ses activités, Celtel Niger opérant sous la marque Airtel, recherche :

UN CONTACT EXPERIENCE MANAGER

Rend compte à la : **DIRECTRICE DE L'EXPERIENCE CLIENTS**
Niveau de fonction : **MANAGER**

Mission Principale du poste :
• Définir la direction stratégique globale et opérationnelle qui transformera l'expérience client au niveau des points de contacts (Call center et réseaux sociaux) et instaurer un service de qualité à travers toutes les interactions clients.
• Gérer au jour le jour les activités opérationnelles du Contact Expérience et délivrer les indicateurs de performance liés au Contact Expérience, aux coûts financiers, aux projets stratégiques et transforme les points de contacts en « Revenue Generating Point ».

Description du Poste :
- Il est en charge de bout en bout de toutes les activités et KPI's relatif à la gestion du centre d'appel;
- Il est en charge de l'équipe NPD du Service client et des KPI's relatif à cette activité ;
- Il doit à travers l'équipe qualité & training standardiser et simplifier les pratiques et définir les axes stratégiques pour améliorer les compétences des agents frontlines en contact avec les clients ;
- Il est en charge du « Service Recoevry » de bout en bout et doit bâtir un service différencié à travers une résolution efficace et qualitative des requêtes clients;
- Il est en charge de conduire le Contact Expérience à travers une stratégie de :
- Offrir une expérience de qualité supérieure au niveau des points de contacts
- Créer et conduire des initiatives visant à réduire le volume d'appels et plaintes client
- Instaurer une culture préventive de la résolution des problèmes pouvant impacter l'expérience client à travers les autres fonctions et le CS
- Etre l'interface avec les partenaires stratégiques clés et assurer à travers leur gestion de la bonne exécution des activités, projets et de la qualité de service au niveau des points de contacts
- Travailler avec les IT et autres parties prenantes essentielles pour garantir la disponibilité des plateformes et toute solution pouvant améliorer la qualité de service
- Création d'un cadre NPI (New Product Implémentation) pour le lancement dans les délais de nouveaux produits et de la gestion des requêtes après lancement
- Encadrement et « Mentorat » des équipes du Contact Expérience
- Veiller à ce que les engagements financiers soient respectés
- Identifier les opportunités pour l'externalisation et la consolidation des centres d'appels comme axes de travail connexes avec la même qualité d'exécution.
- Garantir la satisfaction des partenaires.
- Élaborer des plans d'amélioration du Contact Expérience qui contribuera au développement de l'entreprise
- Identifier des opportunités de développement pour le Contact Expérience
- Définie et élabore les procédures relatives au Contact Expérience
- Définir et suivre les mesures de performance qualitatives et quantitatives du Contact Expérience
- Effectuer des audits périodiques pour évaluer la performance des différentes entités du Contact Expérience
- Rendre compte des performances du Contact Expérience

Qualifications et compétences requises :
- 5 ans et plus, avec un diplôme universitaire en business administration, gestion commerciale ou marketing; avec au moins 2 à 5 ans d'expérience en leadership ;
- Excellentes connaissances de tous les domaines des opérations ;
- Excellente connaissance des procédures et pratiques des services clients ;
- Connaissance approfondie des produits et systèmes de l'OPCO ;
- Niveau élevé de connaissances, applique une expertise technique et a une très grande connaissance d'autres disciplines liées. Fait preuve d'un bon niveau de créativité et d'ingéniosité.
- Est capable de guider son équipe et de lui transférer ses connaissances ;
- Conscience professionnelle ;
- Connaissances informatiques;
- Fortes compétences analytiques et aptitudes à la résolution de problèmes ;
- Recherche l'excellence personnelle et est orienté vers l'objectif ;
- Excellentes aptitudes interpersonnelles ;
- Sensibilité à la culture ;
- Capable de se charger et de prioriser de multiples projets en même temps ;
- Capable d'opérer dans une organisation menée par la performance ;
- Connaissances d'anglais et/ou de français ;
- Comportement actif.

Les dossiers de candidature comprenant :
- la lettre de candidature
- la copie du CV

Doivent être envoyés à l'adresse suivante **recrutements@ne.airtel.com au plus tard le Vendredi 03 avril 2015 à 12 heures.**
N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
out dossier transmis ne peut être retiré.

Insolite : bientôt des gouttes pour voir dans le noir ?

Un groupe de chercheurs américains indépendants a mis au point des gouttes de vision nocturne à injecter dans les yeux.

Qui n'a jamais rêvé de voir dans le noir comme les chats ? Un groupe de chercheurs indépendants appelé Science for the Masses ("La science pour le peuple") vient de réaliser cet exploit et a publié un résumé de l'expérience sur son site.

Le Chlorin e6, déjà utilisé pour traiter certains cancers

Pour concocter leur liquide, les scientifiques ont utilisé une substance appelée Chlorin e6 (ou Ce6), un composé de chlore que l'on trouve dans les yeux de certains poissons d'eau profonde. Ce produit est déjà utilisé dans les traitements contre le cancer et pour traiter la cécité nocturne (héméralopie). Au Ce6, les chercheurs ont ajouté de l'insuline et du dimethlysulfoxide.

Ensuite, 50 microlitres de ce liquide ont été injectés dans les rétines d'un volontaire : Gabriel Licina, chercheur en biochimie et membre du groupe.

"Il y a un certain nombre d'études évoquant ce type d'injections lors d'expériences sur les rats", explique Jeffrey Tibbetts, membre de l'équipe.

Le volontaire aurait vu dans le noir à une distance de 50 m

Les premiers effets seraient apparus au bout d'une heure. L'homme aurait identifié, avec un taux de réussite de 100 %, des objets, marquages et personnes dans le noir, à une distance allant jusqu'à 50 mètres. La vision de Licina serait redevenue normale au bout de plusieurs heures.

Les personnes dotées d'une vision traditionnelle n'auraient atteint, quant à elles, qu'un score de 33 %.

Permettre aux secours et aux militaires de voir dans la nuit

L'objectif du groupe ? Aider les secours et les militaires en les rendant capables de voir dans le noir lors de sauvetage en forêt ou de prises d'otages.

En attendant, les chercheurs poursuivent leurs expériences afin d'obtenir des chiffres probants à publier dans les revues scientifiques. Le groupe refuse toute implication des grandes compagnies pharmaceutiques.

(Topsanté)

Qu'est-ce que le rhésus du groupe sanguin ?

Être A+ ou A-, O+ ou O-, quelle différence? Quelles sont les caractéristiques du sang qui déterminent notre rhésus ? Nos explications pour enfin comprendre ce que le système de dénomination rhésus signifie.

Comme dans le cas du système ABO déterminant le groupe sanguin, le système rhésus se base sur la présence ou d'absence de molécules appelées antigènes à la surface de nos globules rouges.

Le rhésus définit en fait un antigène (une molécule du système immunitaire) situé sur la paroi des globules rouges, les cellules du sang qui transportent l'oxygène.

Le rhésus permet donc d'affiner la classification du sang en s'ajoutant au système ABO. Une personne est dite « rhésus positif » si ses globules rouges possèdent l'antigène D, alors qu'elle est dite « rhésus négatif » si cet antigène est absent.

Dans la population française, 85% des gens sont porteurs de cet antigène et ont donc un groupe sanguin +. Les 15% restants sont rhésus négatif.

Ce « facteur rhésus » est utile pour savoir si une transfusion sanguine est possible entre deux personnes. Les transfusions sont ainsi possibles entre Rh+, entre Rh-, mais aussi de Rh- vers Rh+. En revanche, les personnes Rh+ ne peuvent pas donner leur sang à des individus Rh-. Si une telle transfusion se produit, le patient receveur va fabriquer des anticorps contre l'antigène, et détruire certains globules rouges.

Le problème de l'incompatibilité rhésus

Au cours de la grossesse, une incompatibilité rhésus peut se produire entre la femme enceinte et son bébé. Ce phénomène survient lorsque la femme est Rh- et que le père de l'enfant à naître est Rh+. Dans une telle configuration, le fœtus risque d'être rhésus positif, un rhésus incompatible avec celui de la mère. Lors d'un premier accouchement par voie basse, le sang de la mère risque d'être « contaminé » par le sang de l'enfant, et entraîner une réaction immunitaire contre les globules rouges du fœtus. Cette conséquence risque, si une deuxième grossesse avec un fœtus Rh+ survient, de générer des complications importantes nécessitant un suivi tout particulier. Fort heureusement, les groupes sanguins des parents sont généralement demandés en début de grossesse, ce qui permet de surveiller attentivement son déroulement et d'empêcher tout risque de fausse couche.

La prévalence des groupes sanguins et des rhésus dans la population

Le groupe A+ est le groupe sanguin le plus commun dans la population française, puisque 38% des gens en sont porteurs. Arrivent ensuite les groupes O+ avec 36% des cas. Les groupes B+ et A- représentent respectivement 8 et 7% des cas, alors qu'il n'y a que 6% de porteurs du groupe O-. Les groupes B- et AB- sont les plus rares, avec chacun 1% des cas.

(Topsanté)

Santé : des chirurgiens réussissent à relancer le coeur d'un donneur décédé d'un arrêt cardiaque

Cette prouesse médicale pourrait redonner espoir à des milliers de patients en attente de greffe du coeur. Des chirurgiens britanniques ont réussi à relancer le coeur d'un donneur décédé d'un arrêt cardiaque, une première en Europe. "Cette technique est en train d'arriver en Europe. Elle a été pratiquée il y a quelques semaines à Cambridge sur un Londonien de 60 ans qui va bien aujourd'hui", rapporte Loïc de La Mornais.

Un espoir pour des milliers de patients

"Jusqu'ici, pour avoir une greffe de coeur, il fallait que le donneur soit maintenu en état de mort cérébrale, mais son coeur continuait à battre et c'est ce coeur qui était transplanté", détaille le journaliste de France 2 avant d'ajouter "qu'avec cette nouvelle technique, le coeur du donneur peut s'être arrêté (...) ce coeur qui ne bat plus va être transplanté au receveur et là, il est redémarré".

Cette prouesse médicale "va augmenter le nombre de donneurs possibles d'environ 25% et donc créer un grand espoir pour toutes les personnes en attente de greffe", conclut Loïc de La Mornais en direct de Londres.

(Francetv info)

INCROYABLE MAIS VRAI

Astrologie : un signe a été oublié dans le calendrier du Zodiaque

Féru de prédictions astrologiques ? Et si vous regardiez le mauvais signe depuis le début ? Cela pourrait peut-être expliquer les mauvaises prédictions car, en prenant compte de la position des constellations dans le ciel, il existe un décalage suffisant pour faire passer un individu d'un signe à l'autre. Surtout, en décembre, un treizième signe du Zodiaque a été oublié. Il s'agit du Serpentaire, un homme tenant dans ses bras un serpent, qui concerne les personnes nées entre le 30 novembre et le 18 décembre.

Mis au point par les Grecs de l'Antiquité, le calendrier astrologique est divisé en 12 parties pour les 12 mois de l'année. Le signe de chacun dépend de la constellation qui se situe derrière le soleil au moment de la naissance. Sauf que les mouvements stellaires pendant les derniers millénaires ont faussé les observations. Quant à la raison de l'oubli volontaire du Serpentaire, (la constellation est connue depuis très longtemps), elle reste mystérieuse. Il est possible qu'une année à 12 signes aurait été plus facile à véhiculer dans le temps et plus simple pour les calculs astrologiques.

(Atlantico.fr)

H O R O S C O P E

BELIER (21 mars - 19 avril)
L'amour se construit petit à petit. Appréciez chaque moment de votre histoire.

TAUREAU (20 avril - 20 mai)
Bonne ambiance à la maison. On discute sans animosité.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous aurez soif d'apprendre et aurez de vraies facilités.

CANCER (22 juin - 22 juillet)
Au travail, gardez un ton sérieux. Rire serait maladroit.

LION (23 juillet - 21 aout)
Soignez votre look, vous apprécierez de voir que vous plaisez dans le regard des autres.

VIERGE (22 aout - 21 sept.)
Ne transmettez pas vos inquiétudes.

BALANCE (22 sept. - 22 oct.)
Vous serez à la hauteur de vos ambitions.

SCORPION (22 oct. - 21 nov.)
De la douceur dans ce monde de brutes.

SAGITTAIRE (22 nov. - 21 dec.)
Des voyages à programmer.

CAPRICORNE (22 dec. - 20 janvier)
Quelles perspectives d'avenir ? N'ayez pas d'inquiétude.

VERSEAU (21 janv. - 18 fevrier)
En affirmant votre caractère, vous risquez juste de déplaire à certains.

POISSONS (19 fev. - 20 mars)
Il y a des jours où l'on préférerait être en vacances !

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 28 Mars au Samedi 4 Avril 2015

- **La Patience** (Ex Lacouroussou)
- **Bobiel**
- **Point D**
- **Nouveau Marché**
- **Complexe**
- **2ème Forage**
- **Lako**
- **Route Tillabéry**
- **Terminus**
- **OUA**
- **Mutualiste**
- **Ecole Mission**
- **Pont Kennedy**
- **Route Filingué**
- **Talladjé Est**
- **Couronne Nord**
- **Populaire Maourey**
- **Pop. Hôpital** (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Finale du tournoi de football de la diaspora nigérienne en Belgique, dénommé «coupe du Président de la République»

Racine FC remporte la coupe

L'Ambassade du Niger en Belgique a organisé un tournoi de football à Niamey dénommé coupe du Président de la République. Pendant plusieurs semaines, 10 équipes de la deuxième division engagées dans cette compétition se sont affrontées. A l'issue des différentes phases, c'est le Liberté FC et le Racine FC qui sont sortis meilleurs et ont joué la finale de la coupe. En levée de rideau de cette finale, un match a opposé les membres du gouvernement aux députés nationaux. C'était en présence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, SEM. Brigi Rafini, du premier Vice-président de l'Assemblée Nationale, M. Daouda Mamadou Marthé, des députés nationaux, des membres du gouvernement, de l'ambassadeur du Niger en Belgique M. Adani Illo et de plusieurs invités.


Ado Youssouf ONEP

Lors de la remise de la coupe

Peu après les différents matches, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abdoul Karim Dan Malam représentant le gouvernement et l'ambassadeur du Niger en Belgique M. Adani Illo ont tous salué cette initiative qui vise à promouvoir le sport et la jeunesse. Le ministre Abdoul Karim Dan Malam devait ensuite souhaiter que les autres communautés nigériennes vivant à l'extérieur, doivent suivre l'exemple de la diaspora nigérienne en Belgique pour d'autres initiatives de ce genre. Une telle initiative vise à renforcer la solidarité, la cohésion dans le pays malgré les divergences politiques. Le stade municipal de Niamey à fait le plein ce samedi, où des milliers de jeunes ont faits le déplacement pour assister à ces deux importantes rencontres.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a adressé une motion de remerciement à la Directrice de cabinet Adjointe en Second du Président de la République point focale de ce tournoi pour sa disponibilité et son accompagnement dans l'organisation du tournoi. Il a aussi salué le Gouverneur de la Région de Niamey pour ses efforts et sa disponibilité. Le ministre Abdoul Karim Dan Malam a félicité les membres du comité d'organisation et ses proches collaborateurs dont l'apport a été significatif pour la réussite de ce tournoi. Pour sa part, l'ambassadeur du Niger en Belgique M. Adani Illo s'est réjoui de la mobilisation de la communauté nationale autour de la communauté nigérienne en Belgique. Il a aussi salué la mobilisation des jeunes qui, durant tout ce tournoi n'ont pas manqué de se déplacer pour suivre les matchs.

L'engouement et la ferveur que le match entre les membres du Gouvernement et les députés nationaux a créé est rassurant selon l'Ambassadeur que le sport est un vecteur de paix, de cohésion et de stabilité. Il a enfin rassuré le public et les Nigériens qu'un autre projet sera élaboré pour la même activité et si possible dans une autre région du Niger.

Un match Députés contre membres du gouvernement en levée du rideau

Le match entre les membres du gouvernement et les députés nationaux a répondu aux attentes des spectateurs. L'équipe des députés, visiblement plus jeune à l'image des députés Ousmane Malam Issa, Abdoul Moumouni Gousmane, Dan Dijé, et bien d'autres députés, avec à leur tête le Capitaine de l'équipe Daouda Mamadou Marthé, n'a laissé aucune chance à l'équipe du gouvernement conduite par le Premier ministre Brigi Rafini. Les ministres Mme Kafa Rékiatou Christel Jackou, Yahouza Sadissou, Abdoulkarim Dan Mallam, Ibrahim Nomao, Salissou Ada, Salah Habi, Foumakoye Gado, Saley Seydou, Lawali Chaibou, Marou Amadou, et plusieurs conseillers, Directeurs de Cabinet et Secrétaire Généraux des ministères ainsi que le Gouverneur de la Région de Niamey, entraineur de l'équipe, n'ont pas été décisifs dans leurs assauts. Il est certes vrai que le match a été largement dominé au jeu par les membres du gouvernement qui ont malheureusement raté plusieurs occasions nettes. Quant aux députés, plus adroits, ils ont pu transformer toutes les occasions de buts. Sur les deux périodes, le match a pris fin sur le score de 4 buts à 2 en faveur des députés.

La finale de la coupe du Président de la République

La finale a opposé Liberté FC au Racine FC. Le match s'est déroulé dans de très bonnes conditions à la grande satisfaction des organisateurs et des supporteurs. En effet, les joueurs des deux équipes ont tous faits preuve de technicité. La première période a été caractérisée par une légère domination du Liberté FC qui s'est créé beaucoup d'occasion dans les premières minutes de jeu. L'offensive des bleus du quartier Liberté a fini par donner ses fruits à la 43ème minute par l'entremise de Wahid (1 à 0).

A la reprise, le Racine FC s'est aussi montré plus optimiste pour le sacre. Ainsi les attaquants de cette équipe ont multiplié les offensives dans la zone de Liberté FC. Après plusieurs occasions manquées, l'équipe de Racine arrivera à égaliser, à la 53ème mn de jeu avec un but marqué par Abdoul Karim Boka. Quelques minutes, après Ouseini trouva une ouverture qui le met en face à face avec le gardien de Liberté FC, et marqua le 2ème but de Racine FC. Galvanisé par son public qui a fait le déplacement, le Racine FC marquera encore un troisième but sur une balle tirée au point de corner. Visiblement abattus, les joueurs du Liberté FC ont tenu à gérer les attaques plus qu'à inquiéter l'adversaire, jusqu'à la fin du match qui s'est ainsi conclu par un score de 3 buts à 1 en faveur de Racine.

A l'issue de ce tournoi le classement est le suivant : 1er Racine : une coupe, médaille d'or, et une enveloppe de 1,5 millions de francs prix du Président de la République. 2ème Liberté FC : médaille d'argent, une enveloppe de 1 million de franc, prix du Premier Ministre. 3ème AS Renaissance : médaille de bronze, une enveloppe de 750.000 F francs prix du Ministre des Affaires Etrangère, de la Coopération, de l'Intégration et des Nigériens à l'Extérieur. 4ème prix Ouragan FC : une enveloppe de 350.000 franc prix de l'Ambassadeur du Niger en Belgique. Plusieurs joueurs ont obtenu des bourses pour la formation en permis de conduire. Chacune des 10 équipes est distinguée par un témoignage de participation. Rendez-vous est pris pour une deuxième édition, l'année prochaine à Niamey.

Ali Maman (stagiaire)

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
Courriel : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
MAHAMADOU ADAMOU

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: Idé Fatouma
Rédacteur en chef Adjt: Siradji Sanda
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur: Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur: M. Ibrahim Garba Mahamane. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

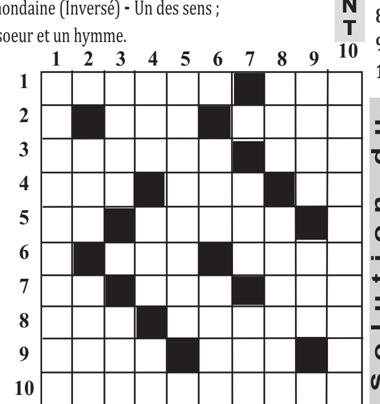
MOTS CROISES du Sahel

HORIZONTALEMENT

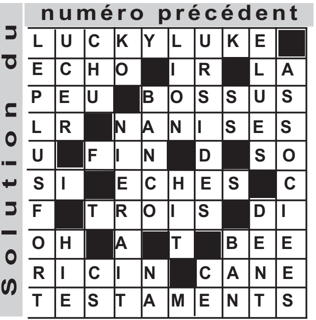
1. Cachet d'authentification - Vaniteux ;
2. Vieux bloc colonial (Inversé) - Bonheur poétique ;
3. Convois ferroviaires tirés par des locomotives - Une élue;
4. Porteur de gènes - Magicienne - Péroné ;
5. Sodium - Etendu ;
6. Titre anglais - Déclin du jour ;
7. Précision horaire - Un élément dela troupe - Canon ;
8. Graffiti - Trou d'air ;
9. Fête mondaine (Inversé) - Un des sens ;
10. Une soeur et un hymne.

VERTICALEMENT

1. Festival de Dogondoutchi (2 mots);
2. Vieux parti africain - Etat de l'Afrique de l'Ouest;
3. Notre musée au temps de Sophie - Drôle d'effet;
4. Croyance - Biographie - Gaia;
5. Un m'as-tu-vu;
6. Possessif - Charmé;
7. Petits établissements - Plante officinale;
8. Ville du Maroc- Actionné par le Vent;
9. Voiture - Particule;
10. Gardienne de fonds.



Solution du numéro précédent



L	U	C	K	Y	L	U	K	E	■
E	C	H	O	■	I	R	■	L	A
P	E	U	■	B	O	S	S	U	S
L	R	■	N	A	N	I	S	E	S
U	■	F	I	N	■	D	■	S	O
S	I	■	E	C	H	E	S	■	C
F	■	T	R	O	I	S	■	D	I
O	H	■	A	■	T	■	B	E	E
R	I	C	I	N	■	C	A	N	E
T	E	S	T	A	M	E	N	T	S